

ELLE CRÉE UN CLIMAT DE CONFIANCE PROPICE AUX AFFAIRES

L'ALGÉRIE VEUT UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DES INVESTISSEURS EUROPÉENS



Photo : D.R

Les relations économiques et politiques entre l'Algérie et l'Union européenne seront dans un proche avenir boostées par de nouveaux challenges autour d'une nouvelle vision commune des enjeux géoéconomiques à venir.

P.3

LE MAGAZINE NEWSWEEK LE RÉVÈLE :

LES ETATS-UNIS DÉCONSEILLENT LES VOYAGES AU MAROC

P.4

L'HISTORIEN BENJAMIN STORA
LE DIT EN DES TERMES TRÈS CLAIRS
ET SANS ÉQUIVOQUE :

LA FRANCE N'A RIEN FAIT POUR RÉPARER CETTE MÉMOIRE COMMUNE



P.2



RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENTIE DU PREMIER MINISTRE, NADIR LARBAOUI

LE GOUVERNEMENT APPELLE AU « REJET DES DISCOURS DE HAINE DANS LES MÉDIAS SPORTIFS »

Le gouvernement a entendu un exposé sur les efforts en matière de lutte contre la violence dans les stades. Il a lancé un « appel à toutes les parties concernées pour faire preuve de responsabilité et de rejeter les discours de haine dans les médias sportifs.

P.4

L'HISTORIEN BENJAMIN STORA LE DIT EN DES TERMES TRÈS CLAIRS ET SANS ÉQUIVOQUE :

La France n'a rien fait pour réparer cette mémoire commune

Rien ne semble plus fragile que le fil qui relie les deux capitales, une ligne de contact qui passe sans cesse du gel au brasier. À écouter l'historien Benjamin Stora, spécialiste de la guerre d'Algérie et auteur du rapport de 2021 sur les mémoires franco algériennes, cette instabilité chronique ne se comprend qu'en replongeant dans cent trente-deux ans de domination coloniale puis dans les plaies ouvertes de la guerre d'indépendance.

Aïda Mouni

Depuis l'automne 2024, la ligne diplomatique entre la France et l'Algérie est coupée net, aucun ambassadeur en poste, douze agents renvoyés de chaque côté. « Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, jamais encore il n'y avait eu une absence totale d'ambassadeurs entre les deux pays », relève l'historien Benjamin Stora. L'étrange calme des chancelleries masque une crise plus profonde qu'une simple bouderie. Le déclin, pour Alger, survient lorsque Paris reconnaît la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Pour l'Algérie, c'est « un franchissement de ligne rouge », la question saharienne touche à la fois à ses frontières, à son histoire et à l'équilibre maghrébin rêvé depuis les années 1960. Mais la mèche était allumée plus tôt, en septembre 2021, Emmanuel Macron évoque « la prétendue inexistence de la nation algérienne avant 1830 ». En février 2024, l'ambassade de France à Tunis exfiltre une opposante algérienne. Chaque geste

fait remonter à la surface cent trente-deux ans de présence coloniale. Les mots, dans ce climat, pèsent lourd. Quand le ministre de l'Intérieur Retailleau parle d'immigration algérienne, les Algériens entendent l'écho d'une époque où leur territoire relevait du même ministère. Benjamin Stora refuse toutefois de réduire la dispute actuelle à de simples querelles d'ego. Pour lui, le vrai blocage se lit dans trois dossiers restés sans réponse :

- 1. Les disparus. Les historiens estiment à plusieurs milliers le nombre d'Algériens enlevés ou tués entre 1954 et 1962 sans que leur corps soit identifié. Des Européens (en nombre moindre, mais significatif) disparaissent aussi à l'été 1962. Stora propose un « guide des disparus », un inventaire bilatéral qui permettrait aux familles de faire enfin leur deuil.**
- 2. Les archives. Beaucoup de cartons militaires restent inaccessibles ; d'autres dorment au Service historique de la Défense à Vin-**



cennes ou aux Archives de Nantes. Sans libre consultation, impossible de documenter les exactions, de la bataille d'Alger aux « enfumades » de la conquête.

- 3. Les essais nucléaires. Entre 1960 et 1966, la France fait exploser quatre bombes atmosphériques et treize bombes souterraines dans le Sahara. Déchets, zones contaminées, cancers, « Il y a encore des victimes de ces essais, des gens malades aujourd'hui », rappelle Stora, qui plaide pour un nettoyage complet des sites de Reggane et d'In Ekker. Sur la question de la « repentance », l'historien tranche : « On vient**

nous parler de repentance, alors qu'on n'est même pas capable de restituer un Coran, une épée, un burnous à l'Algérie. Rien n'a été rendu. Absolument rien ». Même le retour en 2020 de vingt-quatre crânes de résistants algériens, bien que symbolique, laisse l'essentiel à faire, rendre les archives, les objets, les restes humains encore conservés au Muséum national d'Histoire naturelle.

En toile de fond, plusieurs millions de personnes vivent aujourd'hui entre les deux rives. Sans avancée mémorielle, elles se retrouvent « entre deux feux ». Les expulsions d'étrangers en situation irrégulière (près de 3 700 OQTF visant des Algériens en 2024, selon Beauvau) et les polémiques sur l'immigration alimentent la méfiance. À Alger, certains cercles de pouvoir défendent une identité « strictement arabo-musulmane », juge Stora, au détriment de la pluralité historique du pays. À Paris, l'empire colonial reste un angle mort d'un nationalisme encore vivace. Que faire ? L'historien balise une feuille de route modeste : ouvrir toutes les archives, identifier les disparus, dépolluer le Sahara, restituer les biens culturels. Des gestes concrets, budgétairement limités, mais politiquement lourds, susceptibles de rouvrir le dialogue. Faute de quoi le silence des ambassades continuera de crépiter, chargé d'un passé qui refuse de s'éteindre. **A. M.**

PROCÈS BURGAT

La liberté d'expression en garde à vue

Samy T.

Ce jeudi 24 avril, François Burgat, chercheur français reconnu pour ses travaux sur le monde arabe, comparait devant le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence. Il est accusé d'« apologie du terrorisme ». Pour lui, cette poursuite judiciaire marque un tournant inquiétant en France : « C'est l'un des procès les plus absurdes à fondement politique, qui piétine les principes de liberté d'expression et de droits humains dans ce pays, depuis la guerre d'indépendance de l'Algérie ».

L'un des principaux éléments retenus contre lui est la publication, sur ses réseaux sociaux, d'un communiqué du Hamas. Ce texte était une réponse aux accusations de violences sexuelles visant le mouvement après l'attaque du 7 octobre 2023. Burgat explique : « J'ai simplement relayé le communiqué de démenti du Hamas concernant ces allégations, que le New York Times avait notamment relayées sans preuves tangibles. Même certaines sources israéliennes ont, par la suite, reconnu l'absence d'éléments probants ».

Autre propos retenu contre lui, une réponse à une internautes où il a écrit : « Je tiens à vous informer que je nourris un respect immense, un respect sans commune mesure, pour les dirigeants du Hamas, bien plus que pour ceux de l'enti-

tioniste ». Cette phrase a été interprétée par la justice comme une forme de soutien au terrorisme, alors qu'il s'agissait, selon lui, d'un avis personnel exprimé dans un échange privé.

Le chercheur est également poursuivi pour avoir partagé un extrait de son livre Comprendre l'islam politique, publié en 2016 en arabe et disponible aujourd'hui en quatre langues. Dans le chapitre concerné, il revient sur la participation du Hamas aux élections palestiniennes de 2006, organisées sous la supervision de l'Union européenne. Il y explique que le mouvement a respecté les règles électorales, mais qu'il a été immédiatement sanctionné après sa victoire. « Le Hamas, après avoir respecté les règles de la légalité internationale et participé à des élections supervisées par l'Union européenne, a été trahi dès sa victoire, par les Européens, les Israéliens, et même par l'Autorité palestinienne », écrit-il. Pour lui, être accusé pour ce texte académique est « une première dangereuse ».

Une dernière déclaration, remontant à juillet 2023, a aussi été ajoutée au dossier. Il s'agit d'un commentaire fait à propos du verdict condamnant l'islamologue Abdelhakim Sefrioui dans l'affaire Samuel Paty. Burgat avait écrit : « Si le simple fait de critiquer la victime suffit à faire de quelqu'un un criminel, alors nous sommes tous des terroristes ». Ce propos,

selon lui, visait à alerter sur le danger de criminaliser l'expression d'un désaccord ou d'une critique. Pour le parquet, il s'agit d'une apologie du terrorisme.

François Burgat insiste sur un point, il ne demande pas que l'on partage ses opinions, mais que le droit d'exprimer des analyses différentes soit respecté. « Je ne demande pas aux autorités d'adhérer à mes analyses, mais que les chercheurs et analystes puissent continuer à exprimer leurs points de vue, même s'ils sont contraires à la version officielle », dit-il. Il estime que la France est en train de franchir une ligne rouge. « Pour la première fois depuis la guerre d'indépendance algérienne, la publication d'un livre académique peut vous conduire devant un juge », souligne-t-il. Il rappelle que ses propos, qu'il assume pleinement, s'inscrivent dans un cadre de recherche, de débat et de critique, pas dans un appel à la violence. Il s'inquiète aussi de la manière dont certaines opinions deviennent inacceptables dans le débat public. « Les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la liberté d'expression sont gravissimes. Elles s'étendent rapidement, sous l'effet d'une promotion systématique et continue du récit israélien, seul diffusé massivement en prime time par les grands médias audiovisuels », dit-il.

S. T.

Le président du CREA rencontre le DG de la région Mena à la Commission européenne

Le président du conseil du nouveau économique algérien, Kamel Moula, a rencontré hier le directeur général du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe à la Commission européenne, M. Stefano Sannino, qui est en visite en Algérie depuis deux jours. La rencontre s'est tenue en présence des membres du bureau exécutif du conseil du nouveau économique algérien, a précisé un communiqué de l'organisation patronale. Les échanges entre les patrons algériens et le représentant de la Commission européenne pour la région MENA ont tourné autour du renforcement des relations économiques entre l'Algérie et l'UE. Il a également été question du climat des affaires, notamment en ce qui concerne l'investissement et la production commune. Le président du CREA Kamel Moula a montré sa disposition à accompagner les investisseurs européens en Algérie dans un partenariat gagnant-gagnant.

R. N.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
 Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
 Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ELLE CRÉE UN CLIMAT DE CONFIANCE PROPICE AUX AFFAIRES

L'Algérie veut une plus grande implication des investisseurs européens

Les relations économiques et politiques entre Alger et Bruxelles seront dans un proche avenir boostées par de nouveaux challenges autour d'une nouvelle vision commune des enjeux géoéconomiques à venir.

Merouane Korsou

C'est en gros le message délivré hier à Alger par le directeur général pour la région MENA à la Commission européenne, l'Italien Stefano Sannino. La rencontre d'affaires et de prospection économique hier mercredi entre les membres de la délégation européenne à Alger, la délégation qui accompagne M. Sannino et les représentants de l'AAPI et du CREA a permis de débroussailler le terrain pour une nouvelle philosophie des investissements entre les deux parties. En effet, à l'occasion de la clôture de l'initiative européenne « Partenariat euro-algérien pour l'investissement durable », le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a assuré que la construction d'un partenariat stratégique dans le domaine de l'investissement entre l'Algérie et ses partenaires de l'Union européenne n'est plus une option, mais plutôt une nécessité. En mettant en relief les résultats positifs du projet de partenariat avec l'Union européenne, il a relevé que « ces résultats positifs se sont



concrétisés notamment à travers l'organisation de trois grands séminaires, la préparation d'une étude stratégique sur les chaînes de valeur à fort potentiel de nearshoring et l'organisation de 14 missions exploratoires dans les capitales européennes, dont la plus récente s'est tenue à Athènes (Grèce) la semaine dernière. « Cela a permis à l'AAPI, a-t-il dit, de présenter l'Algérie comme une destination prometteuse et fiable pour les investissements directs européens, notamment dans le cadre de la recherche de circuits d'approvisionnement plus courts et de la valorisation de la production à proximité du marché européen ». Et ce partenariat, a insisté M. Rekkache, « doit passer de la phase de diagnostic et de recherche à la phase de mise en œuvre et d'investissement effectif ». De son côté, le président du Conseil national du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a expliqué que « les possibilités de coopération entre l'Algérie et les pays européens sont énormes, à condition que les

intérêts mutuels soient garantis. L'Algérie a des priorités particulières et l'Union a ses propres priorités, mais je suis convaincu que le dialogue satisfiera les deux parties. Les investissements européens en Algérie témoignent de la confiance accordée aux opérateurs économiques algériens » a-t-il ajouté. « Nous nous engageons à travailler avec la délégation de l'Union européenne pour accompagner les entreprises européennes souhaitant investir en Algérie. Les relations entre les deux parties devraient évoluer vers une production et une exportation conjointe. L'Union européenne a intérêt à avoir une Algérie prometteuse à sa frontière sud, contrairement aux pays du Sahel. Nous sommes convaincus que nous pouvons parvenir ensemble à des accords prometteurs ». La délégation de la Commission européenne à Alger avait, à la veille de cette rencontre tenue à l'hôtel Sheraton de Staouéli, indiqué que « l'UE et l'Algérie sont appelées à approfondir leur dialogue stratégique autour des grands enjeux sécuritaires et géopolitiques actuels », et à mener ensemble « la lutte contre le terrorisme, la gestion des migrations, ou encore l'interconnexion énergétique ». M. Sannino a participé avec la délégation de l'UE qui l'accompagne à une rencontre sur « Les Nouvelles dynamiques d'investissement et les perspectives de coopération » entre Bruxelles et Alger, organisée conjointement par la Délégation de l'Union européenne en Algérie et l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), en présence des représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et de la communauté des affaires en Algérie, souligne le communiqué de la délégation de l'UE à Alger. L'UE « ambitionne de discuter avec les autorités algériennes du cadre le plus approprié pour accroître les investissements de l'UE en Algérie », selon la délégation de l'UE à Alger, qui a précisé dans un communiqué que Bruxelles et Alger « sont appelés à approfondir leur dialogue stratégique autour des grands enjeux sécuritaires et géopolitiques actuels ». Et, « dans ce contexte, l'UE réaffirme pleinement son engagement à œuvrer de concert avec l'Algérie, pour faire de ces priorités les piliers d'un partenariat fiable, ambitieux et durable, fondé sur un dialogue apaisé et équitable avec l'ensemble des États membres de l'UE ». En 2020, le commerce de biens entre l'UE et l'Algérie s'est élevé à 24,9 milliards d'euros. Les importations européennes ont été de l'ordre de 11,4 milliards d'euros, constituées principalement d'hydrocarbures.

M. K.

TOUT EN AFFIRMANT LEUR CONVERGENCE DE VUES SUR LES GRANDS DOSSIERS DE L'HEURE

Alger et Stockholm s'accordent à renforcer leur partenariat économique

Hakim H.

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé mardi soir à Stockholm, la capitale de la Suède, pour une visite officielle dans ce pays. C'est ce qu'annonce un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'agenda de travail prévoit des discussions sur les moyens de développer le partenariat économique entre les deux pays, en s'appuyant sur les opportunités

et les ressources économiques disponibles. Ce mercredi, Ahmed Attaf a eu des entretiens privés avec la ministre suédoise des Affaires étrangères, Maria Malmer Steenergaard. L'entretien a été suivi d'une grande séance de travail avec la participation des membres des délégations des deux pays. Selon le ministère des Affaires étrangères, ces entretiens ont permis d'évaluer de manière globale les différents aspects et dimensions des relations historiques entre les deux pays, à l'occasion de la célébration du tricentenaire du premier traité algéro-suédois,

conclu entre l'Empire algérien et le Royaume de Suède en 1729. Notant que ces relations ont été renforcées par le soutien du Royaume de Suède à la Révolution algérienne, les deux ministres ont convenu d'œuvrer à renforcer le partenariat économique entre les deux pays au niveau des relations politiques distinguées qui les unissent. Concernant les développements internationaux et régionaux d'intérêt commun, les deux ministres ont échangé leurs points de vue sur les situations au Moyen-Orient, dans la région sahélo-saharienne, ainsi que sur la guerre russo-ukrainienne. Dans ce contexte, les deux parties ont souligné la convergence de leurs positions basées sur les principes de la Charte des Nations unies ainsi que sur leurs traditions diplomatiques visant à promouvoir des solutions pacifiques aux crises, aux conflits et aux guerres qui menacent la paix et la sécurité internationales.

H. H.

Traité de paix et de commerce de 1729

Le 5 avril 1729, l'Algérie et la Suède signent un traité de paix et de commerce. Il s'agit du premier traité qui convenait d'une paix durable entre les deux pays, évitant ainsi les hostilités et les conflits. Par ce traité, les marchands suédois obtenaient le droit de commercer librement dans les ports algériens, sans craindre la capture ou la piraterie. En échange du versement de tributs, les navires marchands suédois obtenaient des laissez-passer spéciaux leur garantissant un passage sûr en Méditerranée les mettant à l'abri des attaques des corsaires.

H. H.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

De la diversification du Partenariat économique

PAR: BOUALEM ALAMI

La diversification du partenariat économique a toujours été pour l'Algérie un choix, une priorité et une philosophie. Depuis les premières années de l'indépendance et jusqu'à aujourd'hui, cette philosophie économique, cette approche commerciale des relations internationales de l'Algérie lui a permis, au moment des grandes crises boursières et financières, dont la dernière, celle des Subprimes aux États-Unis en 2008, de la prémunir de tels séismes financiers catastrophiques. Cette ligne de conduite fait que, de nos jours, on assiste à un ballet, c'est le mot d'ailleurs, de délégations économiques et commerciales étrangères présentes à Alger, au détour de séminaires ou de forums d'affaires, pour nouer des partenariats solides, ou se lancer dans la prospection des opportunités d'investissements et d'affaires en Algérie. Le renouveau de la sphère économique nationale, avec des territoires en friche (services, NTIC, énergie verte) pour des investissements étrangers stratégiques, fait que l'on assiste à un regain d'intérêt des milieux d'affaires européens, asiatiques et américains pour le marché algérien. Autant dans le secteur agricole, dont les céréales, les machines-outils et l'arboriculture et le bétail, que dans le secteur névralgique de l'industrie de pointe, le renouvelable et les énergies vertes. Russie, Turquie, Union européenne, Chine, Azerbaïdjan, Iran sont des partenaires de choix pour une Algérie qui s'affirme comme une économie solide qui attire les investissements créateurs de richesses, des investissements ciblés sur les grands secteurs économiques pourvoyeurs de main-d'œuvre. Le pays a mis en place les éléments constitutifs d'une politique économique centrée sur la diversification autant des partenaires économiques étrangers que des filières industrielles, agricoles, de services et en particulier des énergies vertes et du renouvelable, deux niches industrielles d'avenir où l'Algérie, avec ses potentialités intrinsèques, a son mot à dire dans la future industrie mondiale des énergies renouvelables. Et dans ce registre, il y a des partenaires économiques qui ont toujours été aux côtés de l'Algérie, dont la Chine et la Russie. En fait, la Chine est devenue le premier partenaire commercial du pays avec une part de marché de 22,9 %, le montant des échanges commerciaux s'étant établi en 2024 à 12,5 mds de dollars et la présence en Algérie de près de 1311 PME chinoises. La Russie, partenaire traditionnel de l'Algérie, n'est pas en reste puisque les deux pays partagent des intérêts stratégiques importants, notamment dans les secteurs agricole, du pétrole, du gaz et des minéraux. Autre axe de coopération économique important, celui avec la Turquie, qui devrait atteindre dans les prochaines années, selon le vœu des deux présidents, les 10 milliards de dollars d'échanges commerciaux. L'UE et des pays européens comme l'Italie, ainsi que les États-Unis, complètent ce tableau d'un second souffle de l'économie nationale, basé comme jamais auparavant sur des investissements directs étrangers ciblés et accompagnant les grands projets, en interne, de développement des filières agricoles, industrielles et des énergies vertes. Plus que jamais, la diversification de ses partenaires est devenue la ligne de conduite de la politique économique de l'Algérie.

B.A.

CERTAINES VICTIMES SE TROUVAIENT ENCORE SOUS LES DÉCOMBRES

Gaza:

39 martyrs et 105 blessés en 24 heures

Dans un communiqué publié ce mercredi, le ministère de la Santé de Gaza a indiqué que 39 Gazaouis, dont un secouriste, avaient été tués et 105 personnes avaient été blessées et hospitalisées dans la bande de Gaza au cours des dernières 24 heures, lors de raids israéliens sur plusieurs zones de l'enclave. Le ministère a indiqué qu'un certain nombre de victimes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, où les ambulances et les équipes de la défense civile ne pouvaient pas les atteindre. La défense civile a indiqué de son côté que ses équipes avaient réussi, avec difficulté et dans des conditions dangereuses, à atteindre les maisons ciblées à l'est d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Gaza. Le ministère de la Santé a appelé dans son communiqué les familles des martyrs et des personnes portées disparues dans cette guerre à compléter leurs données en s'enregistrant via le lien électronique mis à leur disposition, afin de disposer de toutes les informations nécessaires dans leurs dossiers. Depuis le 18 mars, l'occupation israélienne a repris sa guerre génocidaire contre Gaza, reniant l'accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers avec la résistance palestinienne, négocié par l'Égypte et le Qatar et soutenu par les États-Unis, qui avait duré 58 jours à partir du 19 janvier 2025. Selon le ministère palestinien de la Santé, 1 890 Palestiniens sont morts en martyrs et 4 950 autres ont été blessés, principalement des femmes et des enfants. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée d'occupation poursuit sa guerre génocidaire contre la bande de Gaza, faisant plus de 164 000 morts et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 14 000 disparus. B. B.

Londres, Paris et Berlin signent une déclaration commune

Le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne ont exhorté hier l'entité sioniste à «cesser le blocage de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, une mesure intolérable» qui fait risquer aux civils palestiniens la famine, des épidémies et la mort». Dans un communiqué commun, les trois ministres des Affaires étrangères appellent Israël «à rétablir immédiatement un flux rapide et sans entrave d'aide humanitaire à Gaza afin de répondre aux besoins de tous les civils». «Israël bloque l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza depuis le 2 mars, soit plus de cinquante jours», protestent les trois diplomates européennes. Londres, Paris et Berlin jugent «inacceptables les propos récents du ministre israélien de la Défense Israël Katz politisant l'aide humanitaire, ainsi que les plans israéliens de rester à Gaza après la guerre».

RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENTIE DU PREMIER MINISTRE NADIR LARBAOUI

Le gouvernement appelle au «rejet des discours de haine dans les médias sportifs»

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des orientations du président Tebboune et à l'examen de plusieurs projets de loi. Il s'est penché également sur le phénomène de la violence qui gangrène le sport national.

La violence qui a entaché les rencontres sportives, notamment le championnat de football, a été au menu de la réunion du gouvernement, qui a entendu un exposé sur les efforts en matière de lutte contre la violence qui a touché un nombre de stades de pays ces derniers jours», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Le gouvernement a lancé un «appel à toutes les parties concernées pour faire preuve de responsabilité et de rejeter les discours de haine dans les médias sportifs». La même source a appelé aussi à œuvrer pour que «les compétitions entre les clubs puissent refléter les hautes valeurs sportives et donner l'image d'une compétition propre et honnête, loin de tout fanatisme sportif». Par ailleurs, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif amendant et complétant le décret 19-15 du 15 janvier 2015 qui définit les modalités d'élaboration de contrats d'urbanisme et de leur remise aux investisseurs. Le projet de décret vise à «simplifier les



procédures relatives aux contrats d'urbanisme et l'élargissement des prérogatives du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers ainsi que celles des guichets décentralisés dépendants de l'agence nationale de promotion des investissements», a expliqué le communiqué des services du Premier ministre. Le gouvernement, selon la même source, a entamé l'examen d'un projet préliminaire d'une loi portant actualisation du plan national d'aménagement du territoire

horizons 2030. Le gouvernement a examiné, en outre, l'examen d'un projet préliminaire d'une loi modifiant la loi 08-88 du 26 janvier 1988 relative à l'activité de la médecine vétérinaire. La modification de ladite loi a pour objectif, explique le gouvernement, «de prendre des mesures dissuasives pour protéger la richesse animale et préserver les ressources financières nationales». Le gouvernement a aussi entendu un rapport sur l'état d'avancement de projets de numérisation dans

le secteur des finances, notamment les services des Douanes, les Domaines et les impôts. La même source a annoncé que le gouvernement a achevé l'examen du projet préliminaire de la loi modifiant la loi 02-03 du 17 février 2003 qui définit les règles générales de l'exploitation touristique des plages. Ce dernier texte de loi, souligne le communiqué, vise «à consacrer l'accès gratuit aux plages et d'assurer des services de qualité au profit des estivateurs». M.M.

PROJET DE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Nouvelles dispositions pour récupérer l'argent détourné

L'Algérie s'attelle à adopter un nouveau code de procédure pénale. De nouvelles dispositions y ont été introduites, dans l'objectif de prioriser la récupération des fonds détournés.

Dans le nouveau projet de code de procédure pénale, présenté mardi dernier devant l'APN par le ministre de la Justice Lotfi Boudjemaa, les dispositions dont il est question visent à «protéger les deniers publics et l'économie nationale, à travers donc des mesures alternatives aux poursuites pénales à l'encontre des personnes morales», a expliqué le ministre de la Justice, garde des Sceaux. Le texte comporte de nouvelles dispositions «en phase avec les évolutions de la société et assurant la protection des

droits et libertés, conformément aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie», a-t-il ajouté, citant parmi les mesures alternatives aux poursuites pénales des personnes morales (entreprises) "le report des poursuites dans certains délits bien déterminés, en contrepartie de la restitution des fonds, biens et revenus aliénés ou détournés à l'étranger ou de leur équivalent en valeur ainsi que du paiement intégral des montants dus au Trésor public». Parmi les nouvelles dispositions du texte figure aussi «le renforcement de la médiation en tant que mécanisme alternatif aux poursuites pénales», «le maintien du système des assesseurs jurés en matière criminelle en réduisant leur

nombre de quatre à deux pour les tribunaux criminels de première instance et d'appel» et «le renforcement des prérogatives du parquet général». Le projet de code de procédure pénale introduit également des dispositions pour la régulation de la gestion des biens saisis, "en autorisant leur règlement, sans attendre la décision définitive, afin d'éviter leur maintien prolongé». La régulation passe aussi par la création d'une agence nationale chargée de la gestion des fonds gelés, saisis ou confisqués pour, a indiqué le ministre de la Justice, "comblent le vide institutionnel en matière de gestion des revenus criminels". R.N.

LE MAGAZINE NEWSWEEK LE RÉVÈLE :

Les États-Unis déconseillent les voyages au Maroc

«Des groupes terroristes continuent de préparer d'éventuels attentats au Maroc.» Le département d'État américain met en garde les ressortissants des États-Unis voyageant dans le royaume. Dans la mise à jour qu'il effectue au moins une fois par an, le département d'État a conseillé aux touristes américains de «souscrire une assurance» avant tout déplacement au Maroc, a rapporté hier le magazine Newsweek sur son site Internet. «Nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance avant de voyager», a

écrit le département de Marco Rubio dans la mise à jour effectuée lundi 21 avril, avertissant que «des groupes terroristes continuent de préparer d'éventuels attentats au Maroc». Selon Newsweek, l'avis du département d'État est «un avis de niveau 2». Ce niveau signifie, selon la même source, «redoubler de prudence» lors d'un éventuel voyage touristique ou d'affaires dans ce pays du Maghreb. Ces nouvelles directives soulignent «le risque d'attaques pouvant survenir sans préavis, voire sans avertisse-

ment». L'avis prévient également que les groupes terroristes ont tendance à cibler «les sites touristiques, les plateformes de transport, les marchés, les centres commerciaux et les infrastructures gouvernementales locales». Le média américain dit avoir contacté le service de presse des Affaires consulaires américaines «en dehors des heures d'ouverture» ainsi que le gouvernement marocain par courriel pour obtenir leurs commentaires. Le média n'a pas fait état de réponse de ces deux parties.

CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES SALONS DE BEAUTÉ

La réaction du Conseil de déontologie médicale

Le conseil national de déontologie médicale (CNDM) a exprimé «son plein soutien» aux décisions annoncées par le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national. Tayeb Zitouni a décidé d'élargir le champ de contrôle aux activités médicales et paramédicales pratiquées par des personnes non qualifiées. Il s'agit en particulier des salons de coiffure, de beauté et de soins corporels qui proposent des prestations que seuls les médecins sont autorisés à assurer.

Par Meriem Kaci

Le CNDM a salué, dans un communiqué, la «prise de conscience» du ministère du Commerce intérieur quant à la «gravité de certaines pratiques» qui portent atteinte à la santé et à la sécurité des citoyens. Il évoque, en particulier, les activités médicales et paramédicales «menées en dehors du cadre légal». Ces activités, déplore le Conseil, sont pratiquées par des «personnes non qualifiées» dans certains salons de coiffure et de beauté, et par les prothésistes dentaires qui s'improvisent dentistes, ajoute la même source. L'établissement d'un cadre réglementaire et juridique clair pour ces pratiques constitue un «pas important et responsable» dans la protection des consommateurs et le renforcement de la confiance des citoyens vis-à-vis des institutions de l'État, estime le CNDM. Afin d'assurer une pratique professionnelle responsable fondée sur la compétence, la légitimité et la déontologie, le Cndm a exprimé sa «disponibilité» à coopérer avec le ministère du Commerce intérieur et avec tous les organismes concernés pour endiguer ce fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Les prestations assurées dans les centres de beautés, les salons de coiffure et les établissements de soins corporels relèvent de «l'exercice illégal» de la médecine qui «menace la santé publique». À en croire certains témoignages, des personnes non qualifiées appliquent des soins ou administrent, entre autres, des traitements à la toxine botulique (botox), intradermique (filer),



des PRP (plasma riche en plaquettes), de la mésothérapie capillaire ou du laser esthétique, portant ainsi préjudice à la santé de l'utilisateur, qui doit impérativement savoir que ces traitements nécessitent une formation médicale. Pour rappel, le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national a présidé mardi dernier une réunion de coordination sur le contrôle commercial, au cours de laquelle il a mis l'accent sur «la nécessité de développer les mécanismes de contrôle en les adaptant aux mutations du marché national, notamment celles intervenues dans les activités traditionnelles et qui se sont transformées en pratiques quotidiennes affectant

la santé, la sécurité et le pouvoir d'achat du consommateur». Il a souligné dans ce contexte l'importance d'élargir le champ de contrôle pour contenir ces changements, tels que les activités médicales et paramédicales pratiquées par des non-professionnels, ainsi que les salons de coiffure, les salons de beauté et les établissements de soins corporels, appelant à la réorganisation de ces activités en coordination avec les secteurs concernés, en les régissant avec des règles juridiques claires. Pour sa part, le Conseil de l'ordre des médecins dentistes a adressé en janvier dernier une lettre ouverte au ministre de la Santé pour

dénoncer la multiplication des pratiques illégales en médecine dentaire, notamment la pose de prothèses par des individus non qualifiés. Le Conseil a exhorté les autorités d'agir rapidement pour protéger la population et préserver l'intégrité de la profession, tout en alertant sur les risques sanitaires. En mai 2023, les services de contrôle commercial ont enregistré 69 infractions et établi 55 procès-verbaux (PV) de poursuite judiciaire ainsi que la suspension de l'activité de 5 locaux abritant des salons de coiffure et d'esthétique pour femmes qui proposent des services à caractère médical.

M. KA

VÉNUS DE PLUSIEURS PAYS

230 exposants au salon international du tourisme d'Oran

La 15^e édition du Salon international du tourisme, des voyages, du transport, des équipements, ainsi que des services liés à l'hôtellerie et à la restauration a été inaugurée, mercredi, au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran.

La cérémonie d'ouverture de cet événement économique s'est déroulée en présence du directeur de l'investissement touristique au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Ghoulamallah Boukabous, de la directrice générale de l'Office national du tourisme, Salih Bey Nacer, ainsi que du wali d'Oran, Samir Chibani. Cette édition enregistre la participation de plus de 230 exposants venant d'Algérie et de plusieurs pays étrangers tels que la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, la Jordanie, l'Ouganda, l'Italie et l'Inde. Elle réunit différents acteurs du secteur touristique dans le but de promouvoir le tourisme algérien, de faire connaître les potentialités du pays dans ce domaine, d'échanger les meilleures pratiques pour le développement du secteur et de rechercher de nouvelles opportunités, selon les organisateurs.

Organisé par l'agence Estra d'Oran, l'événement est réparti sur deux pavillons, le premier regroupant les professionnels spécialisés dans le tourisme, les voyages et les transports (agences de voyages, centres de réservation, hôtels, compagnies de transport aérien et maritime, écoles de formation, startups, banques et assurances). Le second pavillon est dédié aux opérateurs en équipements et services pour l'hôtellerie et la restauration, tels que les cuisines industrielles, l'aménagement des chambres d'hôtels, les arts de la table, le mobilier, les produits d'accueil et d'autres services mettant en valeur la production nationale dans ce domaine. Des conférences sont également programmées, lors de ce salon, qui se poursuit jusqu'au 26 avril, traitant de divers thèmes, notamment " Le développement du tourisme durable en Algérie ", "Les technologies modernes dans le secteur touristique " et "Les stratégies de marketing numérique pour attirer les voyageurs locaux et étrangers ". Des ateliers pratiques seront aussi organisés sur des sujets spécifiques, tels que la réservation de billets de voyage en ligne, des sessions sur le design architectural dans l'hôtellerie ainsi que l'impact des plateformes numériques sur l'industrie hôtelière et la restauration.

APS

TOURISME

145 nouveaux hôtels entrent en service

Un total de 145 établissements hôteliers entreront en exploitation à l'échelle nationale, au cours de l'année 2025, a indiqué, mercredi à Oran, Ghoulamallah Boukabous, directeur de l'investissement touristique au ministère du Tourisme et de l'Artisanat. "L'année 2025 verra ainsi l'entrée en service de 145 hôtels à travers le pays, sur plus de 930 projets hôteliers en cours de réalisation ou dont les travaux sont achevés", a déclaré M. Boukabous à la presse en marge de l'ouverture de la 15^e édition du Salon international du tourisme, des voyages, du transport, des équipements, ainsi que des services de l'hôtellerie et de la restauration. La capacité d'accueil globale de

ces établissements est estimée à plus de 91 000 lits, permettant la création de 35 000 emplois permanents, a précisé le responsable, présent à l'inauguration de cet événement économique placé sous le patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, et sous la supervision du wali d'Oran, Samir Chibani. Concernant la ville d'Oran, 14 établissements hôteliers entreront en exploitation cette année, dont 10 seront prêts avant la saison estivale, selon les précisions de M. Boukabous. La wilaya d'Oran compte actuellement 112 projets hôteliers en cours de réalisation ou achevés, avec une capacité d'accueil de 8 000 lits. Le parc hôte-

lier de la wilaya comprend 212 établissements, offrant une capacité totale de plus de 22 000 lits, a rappelé le directeur de l'investissement touristique. Il a souligné que ce Salon international représente une opportunité de rencontre pour tous les acteurs et professionnels des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et du transport, afin de nouer des partenariats et de promouvoir leurs produits touristiques. Organisé par l'agence de communication et d'événementiel Estra d'Oran, ce Salon accueille plus de 230 exposants venus d'Algérie ainsi que de neuf pays étrangers, dont la Tunisie, l'Égypte, la Turquie, la Jordanie et l'Ouganda.



MARCHÉ DE BOISSONS NON ALCOOLISÉES

L'Algérie occupe le 5^e rang en Afrique

Drinktec Roadshow Algérie, une étape importante de la tournée mondiale de Drinktec, le salon mondial de l'industrie des boissons et des aliments liquides, prévu pour l'automne prochain à Munich, se veut un événement enrichissant mettant en vedette les innovations et le savoir-faire dans ce secteur. En Algérie, de nombreuses entreprises investissent énormément dans cette industrie florissante, continuant à agrandir leur marché et à concevoir encore plus de produits, comme cela a été évoqué hier au cours d'une conférence de presse organisée à Alger. Présent à cette rencontre, Idriss Hadj Nacer, d'Itri Insights, a expliqué que les boissons, notamment celles protéinées, sont à la mode aujourd'hui, mettant en avant des produits authentiques, notamment artisanaux, appelés à évoluer et à prendre une dimension plus industrielle. Les jus naturels et les boissons à base de fruits locaux en font partie. Il y a également d'autres indicateurs qui montrent une évolution positive du marché au cours de ces dernières années. Un bon exemple est celui de l'eau en bouteille. Selon Euromonitor, la consommation d'eau en bouteille dans la région MENA devrait augmenter de 30 % d'ici 2028, pour atteindre 137 milliards de litres. Parmi les dix premiers marchés africains de boissons non alcoolisées en 2024, l'Algérie se classe au cinquième rang avec 3,5 milliards de litres consommés, pour une valeur avoisinant les 2 milliards d'euros. Au sein de la région MENA, l'Algérie occupe la neuvième position, loin derrière l'Égypte (12,8 milliards de litres) et l'Arabie saoudite (11,4 milliards de litres), qui dominent le marché. Le marché algérien des boissons non alcoolisées devrait enregistrer une croissance modérée de près de 9 % sur la période 2024-2028. L'inflation accroît la sensibilité des consommateurs aux prix, les orientant vers des marques plus économiques. Cette tendance s'accompagne néanmoins d'une intensification de la concurrence locale et d'un renouvellement de l'offre qui stimulent la demande.

La santé et le bien-être émergent comme un critère majeur d'achat, avec une nette préférence pour les produits sans sucre ni édulcorants. Toutefois, le pouvoir d'achat en baisse continue d'influencer les comportements. En 2024, l'eau en bouteille domine le secteur avec 1,3 milliard de litres consommés, devant les boissons gazeuses (1,1 milliard de litres) et les jus de fruits (1 milliard de litres). D'ici 2028, Euromonitor anticipe des progressions respectives de 9 %, 7 % et 9 % pour ces catégories, tandis que les autres boissons (énergisantes, concentrés...) resteront marginales. Le secteur laitier algérien connaît par ailleurs un essor notable, porté par les tendances santé et bien-être. Particulièrement prisés, les produits laitiers liquides représentent 72 % de la consommation totale avec 2,8 millions de tonnes en 2024 (+8 % attendus d'ici 2028). Les yaourts à boire, dont les ventes atteignent 711 000 tonnes annuelles, bénéficient de l'innovation aromatique et de l'engouement pour les variétés nature, yaourts aux fruits et grecques, avec une croissance projetée de 12 % à l'horizon 2028. Aujourd'hui, l'industrie des boissons et des produits alimentaires fait partie des secteurs les plus dynamiques dans le monde.

Elle représente le premier secteur industriel dans de nombreux pays. Néanmoins, ce marché se caractérise par une concurrence féroce, des pressions sur les prix, des innovations produits permanentes et des cycles de vie toujours plus courts. Pour y faire face, les acteurs du secteur investissent massivement dans des technologies performantes visant à améliorer l'efficacité opérationnelle, la flexibilité et la durabilité des processus de production et d'emballage. Cette tendance se traduit par une demande soutenue en équipements industriels. Selon les données de la VDMA, le volume mondial des échanges de machines pour la transformation et l'emballage des produits alimentaires connaît une croissance continue depuis plusieurs années, atteignant un niveau record préliminaire de 52,6 milliards d'euros en 2023. Sur la période décennale 2014-2023, le commerce international de ces équipements a généré un cumul de 428 milliards d'euros, selon les statistiques d'exportation de 52 pays industrialisés. Ce chiffre représente une croissance de 46 % sur l'ensemble de la période.

Y.B.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'excédent commercial a baissé en 2024

L'Office national des statistiques (ONS) vient de publier les indices de valeurs unitaires du commerce extérieur de marchandises pour l'année 2024.

Inès B.

Concernant les valeurs unitaires des échanges extérieurs de marchandises en 2024, par rapport à 2023, les prix à l'exportation et les prix à l'importation de marchandises ont diminué respectivement de 7,4 % et de 3,1 % au cours de l'année 2024. La baisse des prix des exportations résulte principalement de la diminution de 7,4 % des prix des hydrocarbures en 2024, mais également d'une baisse au niveau des prix des produits hors hydrocarbures de 6,7 % sur la même période. Parallèlement, les prix à l'importation ont connu une diminution de 3,1 % en 2024.

Les importations ont progressé de 13,1 % en volume par rapport à l'année 2023, alors que les exportations ont connu une baisse de 4,5 % par rapport à l'année précédente. Les exportations de marchandises en 2024 se sont évaluées à 6 605,8 milliards de DA contre 7 468,5 milliards de DA en 2023, soit une baisse de 11,6 %. Les importations ont atteint 6 352,1 milliards de DA en 2024 contre 5 794,0 milliards de DA au cours de l'année précédente, soit une hausse en valeurs courantes de 9,6 %. Ces évolutions des échanges de marchandises enregistrées durant l'année 2024 conduisent à un recul de l'excédent commercial qui passe de 1 674,5 milliards de DA en 2023 à 253,7 milliards de DA en 2024, soit une diminution de 84,8 %. Le taux de couverture des importations par les exportations est en baisse, passant de 128,9 %



en 2023 à 104 % en 2024. Parallèlement, les termes de l'échange se détériorent, passant de 100,4 % en 2023 à 95,9 % en 2024.

Les prix à l'importation ont enregistré une baisse de 3,1 % par rapport à l'année 2023, selon l'ONS. La baisse des prix à l'importation a concerné la plupart des catégories de produits, à l'exception des trois suivantes qui enregistrent une hausse : «Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes» de 25,7 %, «Produits chimiques et produits connexes» de 1,7 % et «Machines et matériel de transport» de 3 %. Les baisses de prix les plus marquées ont été observées dans les catégories suivantes : «Boissons et tabacs» de 37,2 %, «Huiles et graisses» de 9,1 % et «Articles manufacturés divers» de 7,1 %. Les évolutions des valeurs unitaires à l'importation présentées ci-dessus permettent de décomposer les évolutions des valeurs courantes en

évolution en volume et en prix. Cette décomposition consiste à diviser un indice de valeur courante par un indice de valeur unitaire. Les importations en volume ont connu une progression de 13,1 % en 2024 par rapport à l'année précédente. La variation en volume des importations de marchandises connaît des hausses pour toutes les catégories de produits suivantes : les «Boissons et tabac» avec 76,8 %, les «Articles manufacturés divers» avec 20,3 %, les «Machines et matériel de transport» avec 19,1 %, les «Produits alimentaires et animaux vivants» avec 16,7 %, les «Articles manufacturés» avec 14 %, les «Matières brutes non comestibles, sauf carburants» avec 2 % et les «Produits chimiques» avec 1,7 %. En revanche, les «combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes» et les «huiles et graisses» affichent des diminutions respectives de

leur volume de 13,4 % et 1,2 %. Les indices de valeurs unitaires à l'exportation de marchandises pour l'année 2024 montrent que les prix à l'exportation des marchandises ont enregistré une baisse de 7,4 % en 2024 par rapport à l'année précédente. Cette tendance est essentiellement due à la réduction des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux, en raison de la structure de nos exportations largement dominée par ces derniers. En décomposant l'indice des valeurs unitaires à l'exportation, on constate que les prix des hydrocarbures ont baissé de 7,4 %, tandis que les prix des produits hors hydrocarbures ont également enregistré une diminution de 6,7 %.

L'année 2024 enregistre une diminution des prix à l'exportation de marchandises, avec des variations négatives pour toutes les catégories de produits hors hydrocarbures. I. B.

AAPI

Les Russes en quête d'opportunités d'investissement en Algérie

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a accueilli, mardi, une délégation russe conduite par Sergueï Katyrin, président de la Chambre nationale de commerce et d'industrie de Russie, en vue de s'enquérir du cadre régissant l'investissement en Algérie, a indiqué un communiqué de l'AAPI.

Lors de cette visite, la délégation russe, composée de présidents de plusieurs chambres régionales de commerce et d'industrie, a reçu des explications sur le rôle de l'Agence en tant qu'instrument d'accompagnement de l'investisseur national ou étranger, dans toutes les étapes de la concrétisation de son projet, ainsi que sur les avantages et incitations accordés par la loi dans le cadre de la politique de promotion des

investissements créateurs de richesse, de valeur ajoutée et d'emplois. À cette occasion, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a indiqué que l'Algérie est ouverte à l'investissement étranger, soulignant sa politique de soutien et de promotion de la production et des industries locales, en vue de réduire progressivement les importations, ainsi que les secteurs qui constituent une priorité pour l'économie nationale et les avantages accordés aux investissements dans ces domaines.

Évoquant l'amélioration du climat d'affaires en Algérie au cours des dernières années, M. Rekkache a mis en exergue les instructions des hautes autorités du pays visant à faciliter l'acte d'investissement et l'accompagnement des investisse-

ments. Pour sa part, M. Katyrin a exprimé la volonté des entreprises de son pays de développer des partenariats fructueux avec leurs homologues algériennes et de réaliser des projets d'investissement dans différents secteurs en Algérie. Ainsi, les deux parties sont convenues d'organiser des rencontres bilatérales par visioconférence avec les différentes chambres de commerce et d'industrie régionales de Russie, au nombre de 130, regroupant des investisseurs et des hommes d'affaires activant dans divers secteurs, l'objectif étant de faire connaître les avantages et les opportunités d'investissement en Algérie, ainsi que les incitations accordées par la loi sur l'investissement au profit des entreprises étrangères, dont les entreprises russes.

SALAIRES EN ALGÉRIE

Le secteur public paie mieux que le privé

Le salaire net moyen en 2022 s'élève à 43 500 DA ; il est de 61 300 DA dans le public contre 35 200 DA dans le privé.

Inès B.

C'est ce qui ressort de l'enquête annuelle sur les salaires auprès des entreprises, réalisée par l'ONS. Les résultats sont issus de l'exploitation de 684 entreprises ayant répondu et représentant toutes les activités et les secteurs juridiques, soit 457 entreprises publiques nationales et 227 entreprises privées nationales de 20 salariés et plus. Les résultats de l'enquête révèlent que les entreprises du secteur public offrent des salaires moyens plus élevés que celles du secteur privé national. Le salaire net moyen mensuel y est de 61 300 DA, contre 35 200 DA dans le secteur privé national, soit un écart de 26 100 DA.

Ce niveau salarial élevé dans le secteur public s'explique par la présence de grandes entreprises publiques comptant un effectif important et appliquant un système de rémunération avantageux. Cela concerne notamment les entreprises des "industries extractives" (secteur des hydrocarbures et services pétroliers), les "transports et communications" ainsi que les "activités financières". Le salaire net moyen mensuel de l'ensemble des salariés du secteur privé est estimé à 35 200 DA. Les secteurs les plus rémunérateurs dans le privé sont le secteur financier et la santé, où les salaires nets moyens mensuels atteignent respectivement 76 400 DA et 47



700 DA, soit le double et 1,4 fois le salaire net moyen global du secteur privé national.

En revanche, les salariés des "industries extractives (mines et carrières)" et de "l'immobilier et des services aux entreprises" figurent parmi les moins bien rémunérés, avec des salaires nets moyens mensuels de 27 200 DA et 30 300 DA, représentant respectivement 77 % et 86 % du salaire net moyen global du secteur privé. Par secteur d'activité, les salaires nets moyens mensuels sont plus élevés dans les industries extractives (production et services d'hydrocarbures, mines-carrières) et les activités financières (banques & assurances) avec respectivement

114 100 DA et 64 300 DA, soit 2,6 et 1,5 fois le salaire net moyen global.

Ceci s'explique par le fait que les entreprises faisant partie de ces secteurs emploient beaucoup de diplômés et qu'elles ont plus de facilité que d'autres pour payer leur personnel (un système de rémunération spécifique).

Par contre, les secteurs de la construction et de l'immobilier et des services aux entreprises enregistrent les salaires moyens les plus faibles avec respectivement 32 900 DA et 36 400 DA, soit 76 % et 84 % du salaire net global. Cela est dû essentiellement à l'importance de l'effectif du personnel d'exécution dans l'emploi total de ces

secteurs d'activité ; ce qui entraîne une baisse du salaire moyen dans ces secteurs.

Par qualification, il est enregistré globalement un salaire net moyen de 83 800 DA pour les cadres contre 51 200 DA pour le personnel de maîtrise et 31 200 DA pour un salarié d'exécution. Ainsi, un cadre gagne en moyenne presque le double (1,93) du salaire net moyen global, alors que le personnel d'exécution n'en perçoit que 72 %. Les disparités salariales entre les catégories de personnel varient selon les sections. Dans les sections "Santé", "Immobilier et services aux entreprises" et "Construction", le salaire net moyen des cadres est deux fois supérieur au salai-

re net moyen global de leurs sections respectives.

Par ailleurs, le salaire net moyen du personnel d'exécution dans ces sections représente seulement 53 %, 85 % et 84 % respectivement. Toutefois, en valeur absolue, les cadres les mieux rémunérés se trouvent dans les "Industries extractives" et la "Santé", avec un salaire moyen de 137 100 DA et 100 900 DA, respectivement. Aussi, il est relevé que le salaire moyen du personnel d'exécution dans les "industries extractives" est 2,5 fois supérieur au salaire net moyen de l'ensemble du personnel d'exécution et 1,8 fois supérieur au salaire net moyen global.

I. B.

SOUHIL GUESSOUM, PRÉSIDENT DE LA CAPC :

«Il y a encore des entraves bureaucratiques»

Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Souhil Guessoum, estime que le processus de numérisation en Algérie est sur la bonne voie.

"Il y a des avancées majeures dans le secteur de la digitalisation, même s'il y a des choses qui entravent ce processus", a-t-il déclaré lors de son intervention à la radio chaîne 3. Il a soulevé un problème crucial qui freine encore le développement de certains secteurs. Pour le président de la CAPC, «il y a encore des entraves bureaucratiques. Les actions au niveau de certains secteurs sont plus lentes et il y a des résistances dans certains secteurs, car on a peur de la digitalisation».

Révélaient que le Haut-commissariat à la numérisation a lancé un projet d'interconnexion, il rappelle que cette démarche nécessitait une coordination intersectorielle, tout en déplorant que cette dernière manquait justement pour y arriver à terme de ce processus.

«Il est temps de parler de digitalisation intersectorielle, comme on doit aussi compléter le dispositif juridique et l'inclusion financière», juge encore M. Guessoum.

M. Guessoum a indiqué qu'avec l'arrivée du Data Cloud à Alger et à Blida, mais aussi avec des secteurs qui se digitalisent, comme l'état civil, nous souhai-

tons être les premiers et que l'Algérie devienne la Silicon Valley de l'Afrique et nous avons les moyens pour y arriver».

M. Guessoum citera, entre autres, l'accès au foncier. «Il faut un travail de fond. Hier, j'ai appris que 160 000 livres foncières électroniques ont été livrés. C'est une nouvelle certes réjouissante, mais on doit digitaliser tout le foncier dans le pays. Désormais, tout devra se faire en ligne, et qui mieux que l'Algérie pourrait faire un tel travail ?

À la question de savoir quels sont les secteurs prioritaires, l'invité de la Radio algérienne affirme que «le secteur économique, la base de développement en Algérie, est évidemment en pole position. Cela étant dit, nous avons besoin de tous les autres secteurs pour nous développer. Tous les secteurs sont digitalisés, mais pas interconnectés», estimant qu'il y a aussi le souci de l'interopérabilité qu'il faudra mettre en œuvre (...) On devra faire une refonte de l'ensemble des systèmes pour arriver à terme à la digitalisation».

Dans ce sens, il cite le secteur bancaire. «Je pense que les banques sont digitalisées, certes, mais ne sont pas dotées d'un processus de digitalisation moderne. Il y a encore des choses à faire. Je cite à titre d'exemple le Switch mobile qui n'est pas encore opérationnel pour des raisons qu'on ne connaît pas encore»,

indique M. Guessoum. Concernant l'apport de la numérisation au PIB, il révélera qu'il était de 1 % il y a 4 ans», précisant qu'il est de 4 % actuellement, alors que la moyenne mondiale est de 15 %.

«Nous sommes encore loin, mais nous sommes sur une courbe croissante. Des pays, comme la Chine, sont à 30 %. Nous avançons bien dans l'économie numérique, mais notre objectif est de devenir un hub dans la région, le 1^{er} en Afrique et dans le bassin de la Méditerranée. Nous devons être les premiers, car nous avons les moyens et la ressource humaine». «Il y a quelques années, nous parlions d'un débit à 1 méga. Aujourd'hui, nous sommes à 1,2 gigas. Nous avançons très vite et nous avons toutes les compétences, notamment avec les nouvelles écoles lancées par le président de la République dans le pays», ajoute M. Guessoum.

«Je lance un cri d'alerte. Nous avons besoin d'un plan Marshall pour les jeunes qui terminent leurs études et les aidons à s'intégrer dans le plan de développement national pour qu'ils ne quittent pas le pays. Le marché existe, nous avons un écosystème de startups intégré. Les jeunes doivent entreprendre et s'intégrer dans les entreprises, l'exportation, l'innovation, et c'est notre rôle de les aider et de les accompagner», affirme l'intervenant. Sur un autre registre, il

relève des entraves bureaucratiques qui touchent directement l'acquisition des équipements.

«Nous avons du mal à généraliser les équipements nécessaires pour la digitalisation. Les droits de douanes ont sensiblement augmenté et nous recevons, au final, le matériel à des coûts élevés», déplore M. Guessoum, appelant «les pouvoirs publics à libérer le matériel informatique en termes de coûts et d'autorisations».

Pour le chef de file de la CAPC, «ce processus doit être fluide. Mais, il est regrettable qu'il faille une multitude d'autorisations pour acquérir le matériel. Le résultat est là, les autorisations traînent tellement que les opérateurs arrivent mal à gérer le manque à gagner».

«Algex a disparu. C'est une erreur à ne plus jamais répéter. Comme l'a expliqué le président de la République, il nous faut une data. Les exportations et les importations doivent être digitalisées. Certes, il y a un matériel qui est monté en Algérie. Mais, il y a aussi ce qui n'est pas produit dans le pays, comme les routeurs, des firewalls qui ont besoin de beaucoup d'autorisations. Je cite à titre d'exemple, les centres d'appel qui doivent constituer un tremplin pour les jeunes diplômés et pour les exportations», explique encore M. Guessoum.

I. B.

MÉTIERS DU TEXTILE ET DU CUIR

Un centre d'excellence pour la formation des compétences de Bouira

Un centre d'excellence pour la formation et le développement des compétences dans les métiers du textile et du cuir a été inauguré mardi à Ain Bessam (Ouest de Bouira) par les ministres, de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid.

Au cours de leur visite à Bouira, les deux ministres ont écouté un long exposé sur l'évolution de leurs secteurs respectifs dans la wilaya de Bouira, avant de se rendre dans la ville d'Ain Bessam (Ouest), où ils ont inauguré un centre d'excellence destiné à la formation et au développement des compétences nationales dans les métiers du textile et du cuir.

Annoncé depuis fin janvier dernier à Alger lors d'une rencontre entre les deux ministres avec des opérateurs économiques publics et privés actant dans les filières du textile et du cuir, ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a expliqué le ministre de l'industrie M. Ghrieb. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'inauguration, M.M Ghrieb et El Mahdi Oualid ont mis l'accent sur le choix des formateurs ainsi que sur la qualité de la formation qui doit être "de très haute qualité pour pouvoir développer les compétences dans les deux filières du textile et du cuir". "La formation des formateurs doit être d'excellence et de haute qualité avec l'implication indispensable des opérateurs économiques afin de booster les métiers du textile et du cuir à travers ce centre et les autres centres prévus", a souligné le ministre de l'Industrie, qui, en compagnie du ministre de la Formation professionnelle, a visité les différents services de ce centre. Le ministre a expliqué, en outre, que ce projet permettra aussi "d'élaborer un référentiel, sous forme de guide, des compétences dans les métiers du textile et du cuir, ainsi qu'une cartographie nationale de ces



métiers, avec une collaboration entre les secteurs de l'Industrie, la formation professionnelle, et les acteurs des deux filières".

BOOSTER LES MÉTIERS DU TEXTILE

Ce centre figure parmi les centres d'excellence spécialisés dans les métiers relatifs à plusieurs branches et filières industrielles créées grâce à la coordination entre le ministère de l'Industrie et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, précisent les deux ministres, qui estiment que ces centres, dotés de tous les moyens et équipements nécessaires, vont garantir aux jeunes générations une formation dans les meilleures conditions. A Bouira, les deux ministres ont visité l'édition 2025 des olympiades des métiers, organisée

par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à la salle omnisport du complexe sportif Rabah Bitat, avec la participation de plus de 78 participants, dont des jeunes entrepreneurs des écoles privées. Par ailleurs, et lors de leur déplacement dans la commune d'Oued El Bardi (Sud-est de Bouira), les deux ministres ont procédé à l'ouverture d'une pénétrante d'un (1) km devant permettre aux véhicules industriels et poids-lourd d'accéder et de sortir de la zone industrielle 1 et 2 de Sidi Khaled vers l'autoroute Est-ouest, via le dédoublement reliant Bouira à Sour El Ghoulane. "Une enveloppe de 77 millions DA a été allouée à ce projet réalisé dans un délai de deux mois. C'est une pénétrante bidirectionnelle équipée d'éclairage en énergie solaire, elle permet

aux camions poids-lourds et véhicules industriels d'éviter les agglomérations d'Oued El Bardi et de faciliter l'accès et la sortie à la zone industrielle 1 et 2 d'Oued El Bardi", a expliqué à l'APS le directeur des travaux publics, Nouredine Gasmi.

Les hôtes de Bouira ont également inauguré une unité de fabrication de matières premières pour la Céramique, ainsi qu'une usine de fabrication mécanique, avant d'inspecter une unité de montage CKD de motocycles et vélos (VMS), avec laquelle le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a signé une convention pour la formation des stagiaires des centres de la formation professionnelle.

Au cours de la visite dans la zone industrielle de Sidi Khaled, les deux ministres ont procédé à l'ouverture d'une unité de fabrication de produits textiles. Une convention a été signée sur place par cette société et le centre d'excellence pour le développement des compétences dans les métiers du textile et du cuir inauguré dans la matinée à Ain Bessam. "Ce projet est un modèle à encourager pour développer l'Industrie mécanique dans notre pays conformément aux instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune", a encore souligné M. Ghrieb. Les deux ministres se sont, par la suite, rendus dans la commune de Dirah, à l'extrême sud de la wilaya de Bouira, où ils ont lancé la 2e tranche des travaux d'aménagement de la zone industrielle, qui s'étend sur une superficie de 250 hectares et qui devrait abriter des dizaines de projets industriels, selon les détails fournis par la direction de l'industrie.

BÉNI-ABBÈS Nouvelles structures éducatives à Igli

Le secteur de l'éducation dans la commune d'Igli sera renforcé, dès la prochaine rentrée scolaire, par l'ouverture de nouvelles structures en faveur des trois paliers de l'enseignement général (primaire, moyen et secondaire), a-t-on appris mercredi des services de la wilaya de Béni-Abbès. Il s'agit d'un groupement scolaire de l'enseignement primaire composée d'une dizaine de classes, dont les travaux sont actuellement à 35% d'avancement et devant être livrés avant la rentrée scolaire, selon les instructions données par le wali de Beni-Abbès, Djamel Eddine Hashas, lors de sa récente visite d'inspection dans cette commune, a-t-on précisé. Une cantine scolaire d'une capacité de 200 places est aussi en réalisation (50% d'avancement) dans la localité de Mazzer, et devra bénéficier aux élèves des cycles primaire et moyen de cette localité, a-t-on signalé. La commune d'Igli a aussi bénéficié d'un nouveau lycée de 800 places pédagogiques et d'un internat de 200 lits pour l'accueil et l'hébergement des élèves du cycle secondaire issus des zones éloignées de cette commune, a ajouté la source.

COMMUNE DE STIDIA À MOSTAGANEM

Lancement des travaux d'aménagement du village des pêcheurs

Les travaux d'aménagement du village des pêcheurs et de réhabilitation du front de mer de la commune de Stidia (Mostaganem) ont été lancés, récemment, en prévision de la saison estivale, selon les services de la wilaya. Ce projet, doté d'un budget de 70 millions de dinars, vise à aménager la façade maritime, à ouvrir un nouvel accès pour faciliter l'entrée à la plage et à améliorer ce site touristique très

prisé par les familles de l'Ouest de la wilaya. Lors d'une visite d'inspection du chantier, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a appelé l'entreprise chargée de réalisation à accélérer le rythme des travaux, qui doivent durer trois mois. Il a ordonné, en outre, la mise en place d'un système de rotation continue afin de raccourcir les délais et de livrer les aménagements d'ici le 15 juin prochain, selon la

même source. Le wali a également exigé l'installation d'un éclairage public entre la plage du village des pêcheurs et la plage voisine de Kristel. Il a également appelé les autorités locales à entamer les procédures légales et administratives relatives à la gestion de la plage. Par ailleurs, des travaux de réhabilitation du service de maternité et de gynécologie de la polyclinique de cette même commune ont

été lancés, récemment. Ces travaux sont financés à hauteur de 24 millions de dinars, d'après les mêmes services. Les autorités locales ont demandé à l'entreprise de réalisation d'accélérer le rythme des travaux, prévus pour une durée de trois mois, avec un système de rotation continue, afin de livrer ce service médical à la mi-juillet, précise-t-on.

APS

DURANT LA PROCHAINE SAISON ESTIVALE

Approvisionnement « confortable » en eau à Relizane

Les barrages de la wilaya de Relizane ont été renforcés de plus de 13 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires, grâce aux récentes précipitations ayant touché la région, selon la direction de l'Hydraulique. Le chef de service de la gestion de l'eau potable, Mustapha Kouibibi, a précisé que ce volume d'eau a été

enregistré, durant la semaine écoulée. Le barrage de Sidi M'Hamed Benaouda, situé dans la commune du même nom, a lui seul reçu environ 8,7 millions de mètres cubes. Quant au barrage de Gargar, situé dans la commune d'Oued R'hiou, a été renforcé de 4,4 millions de mètres cubes supplémentaires. Ces

apports hydriques importants viennent renforcer les réserves en eau de la wilaya, ce qui permet d'assurer un approvisionnement suffisant et "confortable", durant la saison estivale. Ils contribueront également à soutenir la campagne d'irrigation des terres agricoles dans les périmètres irrigués de Mina et du Bas-

Chelif, selon le même responsable. Avec ces apports, le volume global actuellement stocké dans les deux barrages dépasse les 58 millions de mètres cubes, dont plus de 44,44 millions dans le barrage de Sidi M'Hamed Benaouda et plus de 13,59 millions de m3 dans le barrage de Gargar, selon la même source.

PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX

Saihi annonce l'acquisition de quatre nouveaux accélérateurs

Le ministère de la Santé a organisé, mardi à Alger, une rencontre consacrée à l'examen des moyens les plus efficaces de renforcer la prise en charge des patients atteints de cancer, notamment à travers la coordination et la conjugaison des efforts pour faire face à cette maladie.

S'exprimant lors de l'ouverture des travaux de cette rencontre, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a expliqué que cette rencontre revêt une "importance capitale", car elle s'inscrit dans le cadre de la vision globale du secteur pour une meilleure prise en charge de tous les patients, en particulier ceux atteints de cancer. Il a souligné que cette rencontre vise à examiner les "meilleurs moyens" de prise en charge des patients cancéreux, en prenant les mesures et les dispositions nécessaires, après avoir identifié les aspects à améliorer dans le processus de soins, rappelant, à ce propos, la stratégie du secteur visant à améliorer les prestations sanitaires. Le ministre a indiqué, dans ce cadre, qu'il y a 45 accélérateurs dans le secteur public et 13 dans le secteur privé, outre l'acquisition de quatre nouveaux accélérateurs qui seront mis en service très prochainement", ajoutant que "d'ici la fin de l'année en cours et début 2026, le nombre sera porté à 86 accélérateurs". M. Saihi a également précisé que le nombre de scanners disponibles dans les centres d'oncologie s'élève à "22 dans le secteur public et à 6

dans le secteur privé", permettant ainsi la prise en charge de 377.216 patients. Par ailleurs, le nombre de centres de chimiothérapie s'élève actuellement à 133 centres". A cette occasion, le ministre a mis l'accent sur "l'importance de rattraper les lacunes", à travers la coordination de tous les efforts pour élaborer "une nouvelle vision pour la prise en charge des patients, mettre en place un plan de maintenance ainsi qu'une plateforme numérique, accroître le nombre de centres de chimiothérapie et mettre en service les équipements acquis, outre le recours au système de vigilance et d'alerte directe en cas de manque de médicaments ou manque d'équipements ou panne de ces derniers". De son côté, le directeur de l'activité sanitaire et sociale à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), M. Mohamed Charir Boussehma, a révélé que les organismes de la sécurité sociale "s'attendent, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à mettre en place les cadres juridiques indispensables à la prise en charge des frais de la radiothérapie au niveau des cliniques privées,



dans le cadre du système de paiement par tiers, au profit des enfants atteints de cancer". Selon le responsable, la prise en charge du patient comprend la préparation au traitement (examens, planning et repérage et centrage), les séances de traitement selon les protocoles adoptés par les spécialistes, ainsi que les prestations connexes

(hébergement, restauration, transport et accompagnement médical de l'enfant et de son accompagnateur). M. Boussehma a précisé qu'il sera procédé, à cet effet, à la mise en place d'un portail numérique national assurant la coordination entre les services de la CNAS et les cliniques de santé conventionnées, ainsi

qu'avec le patient, ce qui permettra d'assurer "une prise en charge sanitaire efficace". Le responsable a indiqué en outre que "11.124 patients ont bénéficié d'un remboursement à 100% durant l'année 2024, dont 4.544 nouveaux cas, tandis que 6.047 patients ont bénéficié de la pension d'incapacité, dont 821 nouveaux cas".

ETATS-UNIS

Vers une interdiction des colorants alimentaires artificiels

Le gouvernement de Donald Trump a annoncé mardi son intention d'éliminer des denrées alimentaires tous les colorants artificiels actuellement autorisés aux Etats-Unis, une mesure soutenue par les experts sanitaires. L'agence américaine de contrôle alimentaire et pharmaceutique (FDA) «supprime de facto tous les colorants alimentaires dérivés du pétrole aux Etats-Unis», a annoncé son nouveau chef, Marty Makary, lors d'une conférence de presse. En tout, ce sont huit colorants synthétiques, tous dérivés du pétrole et accusés d'effets néfastes sur la santé, qui vont être progressivement interdits, d'ici à la fin 2026. «Au cours des 50 dernières années, les enfants américains ont vécu de manière toujours plus importante dans une soupe toxique de produits chimiques artificiels», avait-il déclaré un peu plus tôt, citant des études ayant lié ces additifs à l'hyperactivité, le diabète ou encore des cas de cancer. Parmi les colorants concernés, le rouge «Red 40» (connu sous le nom de E129 en Europe) et les jaunes «Yellow 5» (E102) et «Yellow 6» (E110) sont ceux les plus communément utilisés par l'industrie agroalimentaire, détaille aux médias Peter Lurie, président de l'association de défense des consommateurs Center for Science in the Public Interest (CSPI). On les retrouvait jusqu'ici dans des milliers de produits alimentaires variés comme des bonbons, des céréales, des sauces et des boissons.

UNE NOUVELLE ARME CONTRE LE PALUDISME

L'OMS approuve un insecticide de nouvelle génération

Une avancée significative dans la lutte contre le paludisme vient d'être franchie. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) vient d'annoncer la préqualification d'un insecticide de nouvelle génération, qui ouvre la voie à son utilisation dans les pays les plus touchés par le paludisme. Le paludisme est l'une des maladies les plus meurtrières au monde, et sa prévalence ne cesse d'augmenter, malgré des décennies d'efforts et certains succès sur la voie de son éradication. Les chiffres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sont à ce titre éloquentes : le paludisme a infecté 263 millions de personnes et tué près de 600 000 personnes en 2023 - dont 75 % étaient des enfants de moins de 5 ans. Parmi les personnes touchées, 94 % se trouvent en Afrique - où le paludisme écrase les communautés et peut paralyser les économies. La lutte contre les moustiques reste une stratégie essentielle pour réduire la transmission de la maladie. Propagé par des parasites présents dans les moustiques infectés qui sont très aptes à évoluer, la montée du paludisme reflète la réalité de la résistance aux insecticides et les difficultés à développer de nouvelles solutions. Engagé dans la lutte contre le paludisme, l'agrochimiste Syngenta, un des leaders mondiaux de l'innovation agricole, a annoncé cette semaine que son insecticide de nouvelle génération Sovrenta® a reçu la préqualifi-

cation de l'OMS, ouvrant la voie à son utilisation dans les pays touchés par le paludisme. Il lance ainsi un insecticide de nouvelle génération qui s'attaque aux moustiques les plus résistants aux traitements. Grâce à la préqualification de l'OMS, cette avancée pourrait contribuer à sauver des milliers de vies.

UN TOURNANT MAJEUR POUR LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES

Cet insecticide agit en ciblant le système nerveux du moustique, bloquant les signaux qui permettent aux muscles de l'insecte de se détendre. L'effet paralyse le moustique, qui finit par mourir. Sa capacité à fournir un contrôle efficace et durable signifie qu'une seule application est nécessaire chaque saison, réduisant ainsi le coût des programmes de prévention du paludisme. Il est basé sur la technologie de pointe PLINAZOLIN® de Syngenta qui présente un nouveau mode d'action, assurant un contrôle efficace des moustiques même là où les populations d'insectes sont de plus en plus résistantes aux anciens insecticides. Utilisé en rotation avec d'autres produits, garantissant les solutions importantes de lutte antivectorielle restent efficaces plus longtemps. Il s'agit d'une étape importante dans les efforts déployés par Syngenta pour apporter ses innovations les plus avancées aux pays où le paludisme est endémique et pour faire

progresser la santé et la sécurité des millions de personnes encore menacées. Cet agrochimiste est à l'avant-garde de la lutte contre le paludisme, reflétant son engagement à rechercher de nouvelles solutions grâce à des efforts de recherche et développement internes et en travaillant aux côtés de partenaires clés à travers l'Afrique subsaharienne ; ses produits tels qu'Actellic® aident déjà à éviter jusqu'à 100 millions de cas de paludisme dans plus de 30 pays. La préqualification des produits de lutte antivectorielle de l'OMS est un processus rigoureux qui garantit la sécurité, l'efficacité et la qualité des produits de lutte contre les maladies à transmission vectorielle. Sa liste de produits de lutte antivectorielle préqualifiés est utilisée par les agences internationales d'approvisionnement et par les pays pour guider les achats en gros de ces produits en vue de leur distribution dans les pays aux ressources limitées. Cette annonce intervient à la veille de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée chaque année le 25 avril, une occasion de souligner les efforts mondiaux visant à éradiquer cette maladie. Si des progrès ont été faits au cours des dernières décennies pour réduire son incidence ainsi que la mortalité, et pour améliorer la prise en charge, le paludisme touche encore des millions de personnes.

GUERRE COMMERCIALE AVEC LES ÉTATS-UNIS

La Chine restreint les exportations de terres rares

Selon les données 2024 de l'US Geological Survey, la Chine produit 69 % des terres rares mondiales et contrôle près de la moitié des réserves mondiales. Elle domine également 90 % de la capacité de raffinage — étape cruciale qui transforme les minéraux extraits en matériaux utilisables.

L'escalade de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine a pris un nouveau tournant ce mois-ci, lorsque Pékin a imposé des restrictions à l'exportation des terres rares — des minéraux essentiels à des produits allant des smartphones et éoliennes aux systèmes militaires avancés. Surnommées les «graines de la technologie», les terres rares sont au cœur de presque toutes les innovations modernes. Elles permettent la miniaturisation de l'électronique, le développement des technologies écologiques et médicales, ainsi que le bon fonctionnement des systèmes de télécommunications, de transport et de défense. Aujourd'hui, le contrôle de ces minéraux est au centre d'une course géopolitique pour la domination technologique — et la Chine conserve une position dominante. Selon les données 2024 de l'US Geological Survey, la Chine produit 69 % des terres rares mondiales et contrôle près de la moitié des



réserves mondiales. Elle domine également 90 % de la capacité de raffinage — étape cruciale qui transforme les minéraux extraits en matériaux utilisables. Les États-Unis importent actuellement plus de la moitié de leurs minéraux essentiels. Étant donné la domination écrasante de la Chine tant en réserves qu'en capacités de traitement, cette

dépendance présente des risques stratégiques majeurs. La dernière mesure de Pékin restreint l'exportation de sept minéraux de terres rares : samarium, gadolinium, terbium, dysprosium, lutetium, scandium et yttrium. Ces minéraux sont utilisés tant dans des applications civiles que militaires, ce qui les rend soumis à des contrôles d'exportation «à double usage»

en vertu des règles commerciales internationales.

Les exportations auraient été suspendues depuis le 4 avril, les entreprises devant désormais obtenir des licences auprès du ministère chinois du Commerce. Ce nouveau système s'applique à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, des matières premières aux produits finis, bien que les détails sur le fonctionnement du processus d'approbation demeurent flous.

La Chine a également élargi sa «liste des entités peu fiables», interdisant l'exportation d'articles à double usage vers 16 entreprises américaines et ajoutant 11 autres entreprises à la liste, selon le ministère chinois du Commerce.

Pour les fabricants américains dépendants des terres rares chinoises, ces nouvelles restrictions apportent une incertitude supplémentaire — et pourraient perturber encore davantage des chaînes d'approvisionnement mondiales déjà tendues.

FMI

Les droits de douane vont peser sur les économies d'Amérique du Nord

Les économies d'Amérique du Nord devraient subir un fort coup de frein cette année sous l'effet des droits de douane imposés par le président américain Donald Trump et des mesures de représailles de Mexico et Ottawa, a estimé mardi le Fonds monétaire international (FMI). L'institution prévoit que l'économie des États-Unis progresse de 1,8% cette année, ce qui représente une baisse de 0,9 point par rapport à sa précédente estimation de janvier, quand le Canada pourrait s'attendre à une croissance de 1,4% (-0,6 point). Le Mexique, dont l'économie dépend fortement des importations vers son voisin américain, pourrait même se retrouver en récession, avec une contraction de 0,3% (-1,7 point).

ÉTATS-UNIS

Des milliers d'évacuations dans le New Jersey à cause d'un feu de forêt

Quelque 3.000 habitants de l'État américain du New Jersey ont dû évacuer en raison de la progression rapide d'un feu de forêt, qui a déjà consumé plus de 3.000 hectares et menacé plus de 1.300 bâtiments, ont rapporté mardi les autorités. A 22H30 locales mardi (02H30 GMT mercredi), l'incendie, qui fait rage dans le comté d'Ocean (nord-est), était «maîtrisé à 10%», a écrit sur son compte X le service des feux de forêt du New Jersey.

«Environ 1.320 structures menacées, environ 3.000 habitants évacués», a précisé la même source, faisant état de «8.500 acres (3.440 hectares)» brûlées. A peine deux heures auparavant, l'autorité évoquait un peu moins de 1.300 hectares touchés. D'après les médias locaux, le feu s'est déclaré dans les pinèdes du New Jersey, l'une des plus vastes zones protégées de la côte Est du pays, dans un État placé en mars sous une alerte sécheresse. Le comté touristique d'Ocean se situe à environ 110 kilomètres de New York.

CACHEMIRE INDIEN

Au moins 26 morts dans une attaque contre des touristes

Au moins 26 personnes ont été tuées au Cachemire indien après que des hommes armés ont ouvert le feu sur un groupe de touristes mardi, selon les autorités locales. Un précédent bilan faisait état de 24 morts. Le Premier ministre indien Narendra Modi a dénoncé un «acte odieux», promettant que les assaillants «seront traduits en justice». «Leur dessein maléfique n'aboutira jamais. Notre détermination à lutter contre le terrorisme est inébranlable et elle ne fera que se renforcer», a déclaré M. Modi dans un communiqué après l'attaque qui n'a pas été revendiquée. Elle est survenue à Pahalgam, une destination touristique populaire à environ 90 kilomètres de l'importante ville de Srinagar. Environ 3,5 millions de touristes ont visité le Cachemire en 2024, dont une majorité de touristes indiens, selon les chiffres officiels.

ESPOIR D'UNE DÉSESCALADE ENTRE PÉKIN ET WASHINGTON

Rebond des Bourses en Asie

Les Bourses en Asie rebondissaient mercredi à la suite de Wall Street, revigorées par un regain d'optimisme sur une désescalade dans la guerre commerciale entre Pékin et Washington après des propos conciliants du ministre américain des Finances Scott Bessent.

A la Bourse de Tokyo vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei progressait de 1,71% à 34.808,80 points, et l'indice élargi Topix de 1,74% à 2.576,20 points.

La Bourse de Séoul grimpait de 1,25%, Sydney gagnait 1,63% et Taipei s'envolait de 3,29%. A Hong Kong, l'indice Hang Seng bondissait de 1,70%, mais l'indice composite de Shanghai cédait 0,14%. Les marchés asiatiques se voyaient dopés par le rebond technique enregistré la veille à New York, mais surtout par les espoirs d'une possible désescalade des tensions sino-américaines.

Le président américain a ainsi reconnu devant la presse que ces surtaxes de 145%, qu'il a lui-même imposées aux

produits chinois, étaient «très élevées» et qu'elles allaient «baisser de façon substantielle».

«Cette nouvelle position est clairement constructive pour le dollar et, plus généralement, pour les actifs jugés à risque», et donc les marchés d'actions, souligne M. Weston.

Sous pression ces dernières séances après les attaques de Donald Trump visant le président de la Fed Jerome Powell, le dollar a logiquement rebondi avec vigueur mardi après le net revirement du président américain, notent les analystes de Standard Chartered.

Et les «monnaies refuges», comme le yen ou le franc suisse, «se sont affaiblies» face au surcroît d'appétit des investisseurs pour le risque qui les a attirés vers le dollar, poursuivent-ils.

Le billet vert grimpait encore de 0,3% mercredi vers 02H30 GMT face à la devise nipponne, à 141,89 yens pour un dollar. Cet affaiblissement du yen poussait à la

Bourse de Tokyo les titres des groupes exportateurs, qui peuvent ainsi voir favorisées leurs ventes à l'international.

Victime du regain d'appétit pour les actifs risqués et de prises de bénéfices, l'or — valeur refuge par excellence face aux incertitudes — reculait de 0,46% à 3.364 dollars l'once vers 02H30 GMT... après avoir dépassé la veille 3.500 dollars pour la première fois de son histoire.

Le marché du pétrole profitait également du sursaut d'optimisme sur les développements de la guerre commerciale, et donc les perspectives de demande énergétique.

Vers 02H30 GMT, le baril de WTI américain gagnait 0,63% à 64,07 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,62% à 67,86 dollars. Le conglomérat japonais Fujifilm s'envolait de 11,50% à la Bourse de Tokyo, après un colossal accord impliquant sa filiale Fujifilm Diosynth Biotechnologies, sous-traitant pour l'industrie pharmaceutique.

VISITE DU SULTAN D'OMAN EN RUSSIE

Le commerce bilatéral au centre des négociations

Le président russe, Vladimir Poutine, et le sultan d'Oman, Haïtham ben Tariq Al Saïd, prévoient de discuter, lors des négociations à venir, d'une série de questions relatives aux liens bilatéraux, en mettant l'accent sur l'augmentation et la diversification des échanges mutuels. C'est ce qu'indiquent les documents de négociations.

«Au cours des prochaines négociations, les deux chefs d'État prévoient d'évoquer une série de questions relatives aux liens bilatéraux.

Une attention particulière sera accordée à l'accroissement et à la diversification du commerce mutuel, à la réalisation des projets conjoints prometteurs dans les domaines de l'énergie, du transport et de la logistique, ainsi que de la haute technologie et des produits pharmaceutiques», est-il indiqué.

Comme cela a été également ajouté, en 2024, le chiffre d'affaires des échanges entre les deux pays était de 314 millions de dollars (plus de 300 millions d'euros).

La plus forte croissance des exportations de la Russie concerne les céréales, notamment le blé et le méteil de 52% à 130 millions de dollars (près de 125 millions d'euros), l'orge de 6,7 fois à 21 millions de dollars (plus de 18 millions d'euros).

Le sultan d'Oman qualifie les rapports avec la Russie de solides: Le sultan d'Oman Haïtham ben Tariq Al-Saïd a considéré les relations avec la Russie comme fortes et solides. C'est ce qu'il a déclaré lors des pourparlers avec le

président russe Vladimir Poutine à Moscou.

«Nos pays entretiennent des relations fortes et solides que nous renforcerons dans les intérêts de nos peuples, a-t-il indiqué. Nous aspirons à ce que nos rapports soient de caractère privilégié.»

Pour rappel Le sultan d'Oman Haïtham ben Tariq Al-Saïd est arrivé en visite officielle au Kremlin. Il s'agit de la première rencontre au sommet entre les deux chefs d'État dans l'histoire des relations bilatérales.

LIGUE 1 MOBILIS (24E JOURNÉE)

Le leader à l'épreuve du MC El Bayadh

Marouane A.

Le leader de la Ligue 1 Mobilis, le Mouloudia d'Alger, sera en appel en recevant, à domicile au stade du 5 juillet d'Alger la coriace formation du MC El Bayadh qui revient en force ces derniers temps. Les Vert et Rouge qui ont ramené un succès de l'extérieur de leurs bases face à l'US Biskra souhaitent confirmer pour garder leur leadership. Les poulains de Benyahia savent ce qui les attend lors de cette empoignée très importante pour eux, surtout avec la menace du principal concurrent qui n'est autre que le CRB qui s'attend à un autre faux pas du Doyen pour le rejoindre, voire le dépasser.

Le Mouloudia se présentera à ce match dans un contexte spécial après ce qui s'est passé au dernier match de la L1 face à l'USB, avec le guet-apens fait à leurs supporters à Béni Serrour à Msila qui a été fatal pour un d'entre eux percuté par un camion. Les gars du Mouloudia voudront, d'ailleurs, dédié le succès à ce supporter et aux autres fans qui ont souffert lors



de ce déplacement, sachant que deux bus avaient été brûlés. La 24e journée de la L1 sera marquée aussi par ce choc au sommet entre le deuxième au classement, le CR Belouizdad et le troisième la JS Kabylie. Les gars de Laâkiba risquent de laisser des plumes au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, sachant que les Canaris ne voudront cer-

tainement pas laisser passer cette occasion pour écartier un concurrent direct pour une place africaine et pourquoi pas se rapprocher du leader.

L'ESS EN APPEL FACE AU PAC

Revenant de loin après un passage à vide, l'ES Sétif, sera en appel, ce jeudi, face au Paradou

AC. L'Entente qui est au pied du podium souhaite l'emporter pour se rapprocher des premières places et pourquoi pas décrocher une place qualificative à une compétition africaine l'année prochaine. Toutefois, sa mission ne sera pas facile face à une bonne équipe du PAC qui se présentera aussi avec une grande détermination pour tenter de décrocher un autre résultat probant après avoir réussi le nul chez l'USM Khenchela. L'USM Alger, qui n'a pas perdu espoir, de se relancer pour une place au podium se rendra à Béchar pour croiser le fer avec la JS Soura et tentera de revenir avec un résultat positif même si cela ne sera pas une sinécure. En effet, les Sudistes sont dans une situation difficile et ont un besoin pressant de points, ce qui les emmènera à se donner à fond pour récolter les trois points. Dans le bas du tableau, la bataille fera rage pour tenter de se sauver de la relégation. Ainsi, l'US Biskra qui se rend à Chlef pour croiser le fer avec l'ASO tentera de revenir avec un résultat positif qui lui permettra de s'en sortir même si cela diffi-

cile de s'extirper de cette zone rouge. L'ES Mostaganem, lui jouera à domicile et devrait être plus chanceux surtout qu'il rencontre un concurrent direct pour le maintien et qu'il devra battre pour se mettre à l'abri. Le match entre le MC Oran et l'O Akbou sera aussi très difficile entre deux équipes qui ont la même ambition, celle de sortir de la zone rouge. Enfin, le match qui opposera le CSC à l'USMK est reporté à une date ultérieure pour permettre aux Constantinois de préparer le match retour de la demi-finale de la Coupe de la CAF.

M. A.

LE PROGRAMME :

Jeudi 24 avril :

PAC-ESS (18h)

Vendredi 25 avril

ASO-USB (16h)

MCO-AO (18h)

Samedi 26 avril :

ESM-NCM (16h)

MCA-MCEB (17h)

JSS-USMA (18h)

JSK-CRB (19h)

Match reporté :

CSC-USMK

NADIR BOUZENAD, SG DE LA FAF :

«Les présidents de clubs ont proposé l'interdiction de déplacement des supporters»

Le secrétaire général de la Fédération algérienne de football (FAF), Nadir Bouzenad, a indiqué mardi à Alger que "les présidents de clubs de Ligue 1 professionnelle ont proposé l'interdiction de déplacement des supporters à partir de la 25e journée, une mesure qui sera, néanmoins, soumise à l'approbation du Bureau fédéral lors de sa réunion prévue le 30 avril.

"Les présidents de clubs de Ligue 1 professionnelle ont proposé l'interdiction de déplacement des supporters à partir de la 25e journée, une mesure qui sera soumise à l'approbation du Bureau

fédéral lors de sa réunion prévue le 30 avril. Les modalités de mise en œuvre de cette proposition seront arrêtées à l'issue de cette réunion", a déclaré Bouzenad à l'issue de la réunion tenue par le président de la FAF, Walid Sadi, avec l'ensemble des présidents des clubs de la Ligue 1 professionnelle.

Etaient également présents à cette réunion, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Amine Mesloug, ainsi que des représentants de haut niveau de plusieurs ministères et corps de sécurité : le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Jus-

tice, le ministère de la Communication, le ministère de l'Intérieur, la Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN) et la Gendarmerie Nationale.

Lors de cette réunion, le président de la FAF, Walid Sadi, a exhorté les responsables des clubs de la Ligue 1 "à faire preuve de responsabilité, à bannir les discours haineux et à veiller au bon déroulement des matchs dans un esprit de fair-play, de sérénité et dans le respect des règles". Les échanges ont principalement porté sur l'évaluation de la situation générale du football professionnel, et sur la gestion de cette fin de

saison, marquée par des tensions liées aux enjeux sportifs.

De son côté, Amine Mesloug, président de la LFP, a indiqué à l'issue de cette réunion que "l'utilisation de la VAR (l'assistance vidéo à l'arbitrage) sera généralisée dans tous les stades du championnat de Ligue 1 Mobilis à partir de la saison prochaine, en étroite collaboration avec la Télévision nationale EPTV, une initiative qui marque une avancée majeure dans la modernisation de l'arbitrage en Algérie, garantissant ainsi plus de transparence et d'équité dans les rencontres de football".

RC KOUBA

L'entraîneur Charef suspendu

L'entraîneur du RC Kouba, Boualem Charef, a écopé d'une suspension de six mois fermes de "toute fonction sportive" pour "comportement antisportif envers officiels", a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA), mardi soir dans un communiqué publié sur son site officiel. Outre cette sanction, Charef devra s'acquitter d'une amende de 50.000 dinars, précise la même source. Le coach koubéen a été expulsé lors de la défaite concédée vendredi en déplacement face au RC Arbaâ (défaite 1-0), pour le compte de la 27e journée du championnat de Ligue 2 (groupe Centre-Ouest). La même sanction a été infligée aux entraîneurs des gardiens du MB Oued Sly et du GC Mascara, respectivement Tayeb Kherafa Mohamed (comportement antisportif envers officiels) et Abdelkader Boukhalfa (bagarre après le coup de sifflet final).

CR BELOUZDAD

Mahious devrait rester

Arrivé l'été dernier au CR Belouizdad en provenance du club suisse d'Yverdon Sport, sous forme de prêt d'une saison, Aymen Mahious semble avoir définitivement trouvé ses marques au sein du Chabab. L'ancien avant-centre de l'USM Alger, revenu en Algérie après une expérience mitigée en Suisse, réalise une saison remarquable sous les couleurs du CRB.

Avec 20 buts inscrits toutes compétitions confondues en 29 apparitions, l'international algérien brille par son effica-

cité et son influence dans le secteur offensif. Son sens du but, sa combativité et sa régularité ont conquis aussi bien le staff technique que les supporters. Épanoui dans son environnement, Mahious affiche une attitude exemplaire et semble s'épanouir pleinement à Belouizdad. Face à un tel rendement, la direction du club algérois ne veut pas laisser filer le buteur. Le CRB prépare actuellement une première offre officielle à destination d'Yverdon Sport afin de racheter définitivement le contrat du joueur. Esti-

mé à environ 900 000 euros sur le marché des transferts, Mahious pourrait donc poursuivre l'aventure à Alger au-delà de la saison actuelle.

Tout laisse à penser que les négociations devraient s'ouvrir dans les prochaines semaines, avec une volonté claire du CRB de conserver un joueur devenu incontournable. Si l'opération aboutit, elle confirmerait la volonté du club de bâtir un projet ambitieux autour de ses meilleurs éléments, et de Mahious en particulier.

AL-AHLI SC

Mahrez buteur et passeur

L'ailier international algérien d'Al-Ahli SC, Riyad Mahrez, s'est illustré mardi, en signant un but et délivrant une passe décisive, lors de la victoire décrochée en déplacement face à Al-Wehda (3-2), pour le compte de la 29e journée du championnat saoudien de première division de football. Les visiteurs ont ouvert le score par le Brésilien Ibanez (6e), avant de faire le break en seconde période grâce à l'autre brésilien Galeno (58e), sur une passe décisive de Mahrez.

Le capitaine de l'équipe nationale a resurgi pour mettre, cette fois-ci les siens à l'abri, en marquant le troisième but d'une belle reprise de volée du pied gauche, après une passe "D" de l'Ivoirien Kessie. Avant le coup d'envoi de cette rencontre, Mahrez (34 ans) a reçu le trophée du plus beau but de la 28e journée du championnat saoudien de football, inscrit vendredi dernier à domicile face à Al-Feiha (5-0), au cours d'un match qui a vu le joueur algérien délivrer égale-

ment trois passes décisives. En 38 apparitions depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, l'ancien joueur de Manchester City a inscrit 15 buts et délivré 10 passes décisives, ce qui fait de lui l'un des joueurs les plus performants de l'élite saoudienne. A l'issue de ce nouveau succès, Al-Ahli SC remonte à la quatrième place au classement avec 58 points, à deux longueurs d'Al-Nassr de Cristiano Ronaldo, vainqueur mardi chez Damac (3-2).

MORT DE MARADONA

Un prestataire de soins rapporte sa version

"Hospitalisation" ou "soins" à domicile ? Suivi médical quotidien ou hebdomadaire ? Le procès sur les circonstances de la mort de Diego Maradona a louvoyé mardi autour des consignes, et conditions, de la convalescence à laquelle l'idole du football argentin ne survécut pas, en novembre 2020. Sept professionnels de santé - médecins, psychiatre, psychologue, infirmiers - sont jugés depuis début mars à San Isidro, en banlieue de Buenos Aires, pour "homicide avec dol éventuel", caractérisé lorsqu'une personne commet une négligence tout en sachant qu'elle peut entraîner la mort.

Maradona est mort à 60 ans, le 25 novembre 2020, d'une crise cardiorespiratoire compliquée d'un œdème pulmonaire, dans une résidence privée de Tigre, près de San Isidro, où il était en convalescence depuis deux semaines après une neurochirurgie pour un hématome à la tête. Mardi à l'audience, la 12e depuis le début du procès, des cadres d'un groupe privé prestataire de soins et d'équipement médical, ont témoigné que l'équipe soignante autour de Maradona - certains des accusés - avaient opté à l'époque pour un suivi médical espacé, et un équipement minime.

Seulement une "chaise toilette" a été exigée. Au début, a ainsi déclaré Enrique Barrio, coordinateur



de soins à domicile pour ce groupe, l'équipe soignante autour de Maradona a "fait une demande de visite d'un médecin (extérieur) une fois par jour" sur son lieu de convalescence, qui ne s'est jamais concrétisée, car "la demande est devenue hebdomadaire". Il a aussi souligné que son groupe n'offrait pas de service "d'hospitalisation à domicile", mais de "soins à domicile", impliquant un degré de complexité et un équipement moindres, pas de défibrillateur par exemple, ni de moniteur cardiaque. Le

seul équipement qui leur a été demandé pour la convalescence de Maradona était une "chaise toilette", a-t-il ajouté.

Les conditions de cette convalescence sont depuis le début au cœur du procès: à la fois sur le choix du lieu, le degré d'équipement - un "théâtre de l'horreur", a décrit l'accusation - sur le niveau de soin et de suivi, et sur qui finalement prenait les décisions dans l'entourage de la star au corps usé. Mardi dernier, la fille aînée de Maradona, Dalma, avait témoigné

qu'elle et sa soeur Gianinna n'avaient "pas beaucoup d'influence". Et avait accusé l'équipe autour de son père d'avoir "trompé" la famille, en promettant "une hospitalisation à domicile sérieuse" qui n'est jamais advenue.

Les praticiens jugés, qui nient toute responsabilité dans le décès, encourrent de 8 à 25 ans de prison. Le procès doit durer jusqu'en juillet, à raison de deux audiences par semaine.

MANCHESTER CITY

Guardiola aux anges

Le but de Matheus Nunes ne vaut peut-être pas tous les trophées récoltés par Pep Guardiola avec Manchester City. Mais il a provoqué une énorme décharge d'adrénaline et de soulagement chez le manager des Citizens qui a explosé de joie sur son banc de touche. Nunes, international portugais, a offert la victoire aux Sky Blues en reprenant, au bout du temps additionnel (90e+4) un centre de Jérémy Doku, mardi contre Aston Villa (2-1). Et ce succès valide quasiment la qualification de son équipe pour la prochaine saison de la Ligue des champions. Actuellement troisième avec quatre points d'avance sur Chelsea, 6e,

(l'Angleterre aura au moins cinq équipes en C1 la saison prochaine), Manchester City est assuré de terminer dans le Top 5 à 95%, selon les estimations du site Football Meets Data. Si cela n'est pas encore officiel, cette victoire face à un concurrent direct a fortement ému Pep Guardiola, au cœur de sa saison la plus pénible sur le banc de Manchester City marquée notamment par une série noire entre octobre et décembre (1 victoire en 13 matchs).

"LE FOOTBALL, C'EST L'ÉMOTION"

"Le football, c'est l'émotion", a déclaré le Catalan à l'issue du match. "Pour les sup-

porters et les joueurs, la pression est énorme pour que le club se qualifie pour la Ligue des champions. Les joueurs se comportent de manière incroyable, nous sommes ravis. Bien sûr, c'était important. Pas besoin d'être un scientifique pour s'en rendre compte. J'ai vu les matchs de Villa contre Newcastle, le PSG, ils sont dans leur meilleure forme. Nous avons joué comme par le passé, avec un engagement constant. Nous avons contrôlé la majeure partie du match." Selon lui, la victoire de son équipe contre Bournemouth (2-1) en quarts de finale de la FA Cup le 30 mars dernier a agi comme un déclic sur son équipe,

invaincue depuis sept matchs. Il se tourne désormais avec appétit sur la demi-finale contre Nottingham Forest, dimanche. "Le match contre Bournemouth a changé la donne et nous a fait réaliser que nous n'étions pas loin", a-t-il ajouté. "Regardez comment tout le monde s'est déplacé aujourd'hui, nous étions tellement agressifs. "On en aura besoin en demi-finale, j'ai été incroyablement impressionné par Forest et sa façon de défendre chaque ballon comme si c'était le dernier de leur vie. C'est du talent. On se concentre sur les quatre derniers matchs, si on les gagne, on sera là."

ESPAGNE

De nouvelles règles en faveur de Yamal

Un soulagement de taille pour le FC Barcelone. La ligue espagnole de football a introduit, mardi, une nouvelle mesure qui pourrait permettre au club de la Catalogne d'enregistrer sans problème la prolongation de Lamine Yamal à condition de trouver un accord. Ce changement au sein du règlement intervient alors que le FC Barcelone est toujours en proie à des problèmes financiers. La Liga permet maintenant aux clubs de renouveler le contrat d'un joueur de moins de 24

ans même s'ils n'ont pas de marge de manœuvre financière à condition que ce joueur ait été sous contrat avec le même club pendant au moins trois saisons consécutives. C'est évidemment le cas du joyau de la Masia, le centre de formation barcelonais. Si cette nouvelle clause arrange le FC Barcelone en vue de la prolongation de sa jeune pépite, les Blaugranas ne sont pas encore totalement tranquilles. Le surplus qu'entraînerait la possible prolongation de Lamine Yamal devra être

comblé d'ici à la fin de la saison suivante. Si les Catalans n'y parviennent pas, alors ce surplus de salaire sera déduit pour la saison suivante. La Liga a apporté cette clause afin de privilégier les équipes qui mettent en avant leur académie de jeunes. Par le passé, le Barça a connu des situations douloureuses lorsqu'il s'agissait de valider les contrats des joueurs recrutés en raison de leur faible marge de manœuvre d'un point de vue financier. L'été dernier, le cas Dani Olmo en avait

été le symbole. Les dirigeants barcelonais s'étaient offert l'international espagnol contre 55 millions d'euros mais ce dernier avait, dans un premier temps, été interdit de jouer en 2025. À l'époque, le club endetté avait enregistré son nouveau joueur jusqu'à la fin du mois de décembre 2024. Finalement le 8 janvier, le FC Barcelone avait obtenu la réinscription, à titre conservatoire, de son meneur de jeu espagnol au même titre que Pau Victor qui était dans la même situation.

MALGRÉ LE MILLIARD DE L'ARABIE SAOUDITE

Vinicius ne partira pas du Real

Vinicius Junior (24 ans) a fait son choix. Selon la Cadena Ser, l'attaquant brésilien va prolonger son contrat avec le Real Madrid à l'issue de la saison. L'ancien joueur de Flamengo ne serait pas emballé par l'intérêt manifesté avec insistance par l'Arabie saoudite pour le faire venir à l'issue de la saison. Le riche championnat était pourtant décidé à lui proposer un pont d'or avec un contrat à un milliard d'euros sur cinq ans. Si elle était évidemment très alléchante sur le plan financier, cette proposition n'a pas trop fait vaciller Vinicius, davantage tourné vers l'intérêt sportif de continuer avec les Merengues. Actuellement lié avec le Real jusqu'en 2027, il pourrait signer un nouveau contrat jusqu'en 2030, selon Marca. Les deux parties sont en harmonie et les négociations ont bien avancé, rendant une prolongation comme une hypothèse bien plus certaine qu'un départ. Plusieurs contacts ont récemment eu lieu et l'accord pourrait être finalisé avant la fin de la saison. Le joueur lui-même avait déjà balayé les doutes en s'inscrivant dans la durée avec le club qu'il a rejoint en 2018, à 18 ans, contre 45 millions d'euros en provenance de Flamengo. "J'en suis arrivé là grâce à beaucoup de travail, beaucoup de sacrifices et l'aide de tous les membres de ce club: les entraîneurs, le président et les joueurs. Je veux rester ici longtemps et j'espère pouvoir continuer à écrire l'histoire", a-t-il récemment déclaré à la chaîne du club.

Depuis son arrivée, l'international brésilien a remporté 14 titres avec le Real Madrid dont deux Ligues des champions et trois championnats d'Espagne. Cité comme le favori pour remporter le Ballon d'or en 2024, il avait finalement été devancé par l'Espagnol Rodri (Manchester City), ce qui avait provoqué la colère du Real Madrid et le boycott du club à la cérémonie de remise des prix. Cette saison, il a marqué 20 buts et délivré 14 passes décisives en 46 matchs toutes compétitions confondues.

BUREAU DE GRADÉS	FARD DE CAMOU-FLAGE	TRAGIQUE-MENT DISPARU	NE PAS RESTER SANS RIEN FAIRE	EXPLOSIF TRES PUISSANT	DÉCO-RANT	TENDRE ENLACE-MENT
CŒUR DE DRAGÉE	DOTÉ D'UN TITRE	CUBES À JOUER	IL EST BEAU COMME FILS POUR MOI	TEMPS DE VACANCES	UN CAFÉ	
DIS-CONTINU						
CIRCUIT MARITIME					TRANSPORT ROUTIER	
					FLÉTRI	
MANUEL DE LECTURE						
BÊTE À CHARGE						
					PIPI-ROOM	SYMBOLE CHIMIQUE DU TITANE
						PEAU DU LARD
COUP AU BUT						À LA CHASSE, IL MARQUE LE STOP
L'EUROPE EN RAC-COURCI						
		IL SE GLISSE FACILEMENT SOUS LA PORTE			SERVICE MEDIEVAL	
					L'ARGOT LONDO-NIEN	
RON-DOUIL-LARD	UNE ÎLE EN FACE DE LA ROCHELLE	HUILE DE TIARE	SERRE UN ECROU	TRANSPIRATION		
	PAGAIE	DONNA DU GOÛT		PRÉNOM DE FERRE		
						ENTRE L'EST ET LE SUD
RESSENS		PÉRIODE CYCLIQUE	CONVE-NABLE			
KILO-MÈTRE SUR LA BORNE		CENTI-LITRE ABRÉGÉ	FIN D'UN INFINITIF			
		DIVISÉS PAR DES PAROIS				
FOURNIT DE LA LUMIÈRE					MÂTRISE AU MIEUX LA SITUATION	



MOTS MÉLANGES

V E R S E R P T S E R
 J U F N V E A E E G E E
 I R I I I T L V E I T P
 L E T T R E I L T N E S
 L S N I C H L O E T P F
 E O O C A B E S T L A
 R T P R U A P E D U T N
 E I A U S E N M E A E E
 E U S P O R T I R M R

- ALLEGÉ APNÉE ARCHIVES BEER CUILLERÉE CUIT ENTE ESTIVE FANER FLUET
 IMPACT LETTRE MADELINE NOUER ONE-STEP PATRIOTE PEPEE PONTIFE RENTIER
 REPS SABOTIER SELLETTE SUEE SUER SUIROIT TELECOPIE URTICANT VERSE

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT

- A. Travail d'huissier.
- B. Problème en cours. Pas fantastique. Spécialiste dufeuilleton au XIXe siècle.
- C. Délégué apostolique. C'est un beau brun...
- D. Bleue, elle est très rouge. Sigle de couverture.
- E. Suivit les affaires. Feston de ruine.
- F. Vieilles hirondelles. Elle fait surface.
- G. Pour comparer. Un canal la relie à Oustréham. Titre àEton.
- H. Au pied du mont Ararat. Cassée en deux.

HORIZONTALEMENT

- 1. Elle n'a pas pu tenir parole.
- 2. Dispenser des droits de douane.
- 3. Il se fait au guichet.
- 4. Encoche.
- 5. Déchet empoisonnant. Elle couvre le ciel.
- 6. Cale en métal. Propre aux Anglais.
- 7. Qui a bénéficié d'un apport d'essences.
- 8. Crème sélectionnée. Le neptunium.
- 9. Aura de l'avenir.
- 10. Lieu où apparaît le jour. Dino, cinéaste italien.
- 11. On y garde de chers trésors.
- 12. Chevilles de golfeurs. Longueur de temps.

PATRIMOINE

La dinanderie, un métier vivant en Algérie

En Algérie, la dinanderie est un art ancien qui fait partie du patrimoine culturel du pays. C'est un métier de l'artisanat traditionnel qui consiste à travailler le cuivre pour en faire des objets du quotidien ou décoratifs. Depuis des siècles, les artisans algériens façonnent ce métal avec patience et précision pour produire des pièces uniques, utiles ou belles, souvent les deux à la fois.

Samy Terki

La dinanderie n'est pas seulement une technique. C'est aussi un langage. Chaque objet fabriqué raconte une histoire, celle d'un lieu, d'une époque, d'une famille. C'est ce que montrent les formes, les dessins, les motifs gravés. Ces motifs changent selon les régions. À Alger ou à Constantine, par exemple, on retrouve souvent le cyprès (symbole de vie), l'œillet (très apprécié), ou encore la tulipe (qui renvoie au mysticisme). Ces détails sont très importants car ils relient les objets à la culture locale.

Mme Nabila Aït Saïd, archéologue et maître de conférences à l'École nationale supérieure de conservation et restauration des biens culturels (ENSCRBC), explique que cet art est très ancien. Elle rappelle qu'à l'époque ottomane, le travail du cuivre était très développé. On fabriquait notamment des «mouds» (des récipients utilisés pour mesurer l'aumône), des braseros pour chauffer les pièces ou encore des lampes à huile. Elle cite aussi des témoignages d'écrivains voyageurs étrangers comme le Britannique Thomas Shaw ou l'Espagnol Diego de Haedo, qui ont observé la richesse de la dinanderie algérienne à leur époque. Ces écrits montrent que cet art était non seulement vivant, mais aussi admiré au-delà des frontières.

L'archéologue rappelle aussi un fait souvent oublié : après



l'occupation de l'Algérie par la France, l'armée coloniale a démolie plusieurs parties de la Casbah d'Alger, ainsi qu'une partie du centre-ville. Ces destructions ont provoqué l'arrêt de nombreuses activités artisanales, dont la dinanderie. Des quartiers entiers qui vivaient de ce métier ont été touchés.

Malgré cela, la tradition a résisté. Dans plusieurs régions, des familles d'artisans ont continué à pratiquer la dinanderie, souvent à la maison. C'est le cas, par exemple, de Salah Mekki, artisan dinandier à Constantine. Il travaille chez lui, dans la maison familiale Dar El Mekki. Il participe à des expositions nationales et internationales et continue à produire des objets en cuivre. Il explique que ce métier, il l'a hérité de sa famille, et qu'il se

bat pour le transmettre. Pour lui, les objets qu'il crée sont des morceaux de culture. Les motifs gravés dessus sont des signes qui rappellent les racines algériennes. Il le dit simplement : «Ce métier, c'est une manière de défendre notre patrimoine culturel.»

Mme Meriem Guebailia, directrice du musée Ahmed-Bey de Constantine, rappelle que si ce métier a pu exister et évoluer, c'est aussi parce que le sol algérien est très riche en cuivre. Cette richesse a permis le développement de la dinanderie dans différentes régions du pays. Elle décrit le travail des artisans comme un art complet : ciser, inciser, incruster... chaque geste a son importance. Grâce à ces gestes, les feuilles de cuivre deviennent des théières, des sucriers, des encensoirs, des couscous-

siers, des sceaux ou encore des lanternes.

À Tlemcen, les objets en cuivre se distinguent par leurs décorations très fines. Les artisans y dessinent des arabesques qui s'enchevêtrent, créant des formes sans fin, souvent accompagnées de motifs floraux ou géométriques. La mosquée de Sidi Boumediene, construite au 14^e siècle, en garde encore la trace, ses lanternes montrent la maîtrise de ces artisans et la beauté de leur travail.

Jusqu'au début du 20^e siècle, la dinanderie a continué à prospérer dans les grandes villes. Des maîtres artisans ont marqué cette époque, El Hachemi Benmira, installé à la Casbah d'Alger, ou encore les familles Khodja à Constantine et Benkalfat à Tlemcen. Ces artisans ont transmis leur savoir de génération en génération. Ce sont eux qui ont permis à cet art de ne pas disparaître.

Aujourd'hui encore, malgré les difficultés (notamment le manque de matière première et le temps long nécessaire à chaque réalisation), certains continuent ce métier avec passion et engagement.

En décembre 2023, l'UNESCO a reconnu l'importance de cet héritage. Elle a inscrit la «gravure sur métal : or, argent et cuivre» sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Ce dossier a été porté par l'Algérie, aux côtés de neuf autres pays arabes.

S. T.

SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

L'ONSC lance le concours de la meilleure vidéo

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a annoncé, mardi 23 avril, le lancement d'un concours national de la meilleure vidéo de sensibilisation à la lutte contre la drogue, en partenariat avec les organisations estudiantines agréées. Cette initiative s'adresse exclusivement aux étudiants universitaires et vise à renforcer leur implication dans la prévention des risques liés à la consommation de drogues.

Dans un communiqué officiel, l'ONSC précise que ce concours a pour objectif de stimuler la créativité des jeunes en les encourageant à s'exprimer librement, à condition de respecter plusieurs critères clairs. Les vidéos soumises doivent transmettre un message fort, original et accessible, en lien direct avec la prévention de la consommation de stupéfiants. Le format est libre, mais les contenus doivent impérativement éviter toute scène violente ou à caractère sensible, selon les termes employés dans le texte de l'appel. Autre «exigence» importante, la vidéo ne doit pas avoir déjà été primée dans un autre concours ou manifestation artistique. L'objectif est de garantir l'authenticité des contributions, en donnant

la chance à des œuvres nouvelles et inédites de voir le jour.

La date limite de participation est fixée au vendredi 26 avril 2025, soit un délai très court laissé aux étudiants pour finaliser et déposer leurs productions. Le dépôt devra être effectué par l'intermédiaire des canaux habituels des universités ou en coordination avec les organisations estudiantines partenaires. L'ONSC n'a pas encore précisé le format technique attendu ni le support de dépôt, mais un second communiqué est attendu dans les prochains jours pour donner plus de détails. Cette action s'inscrit dans la stratégie plus large de l'Observatoire visant à mobiliser la jeunesse autour des enjeux de société, et à l'impliquer dans la construction de réponses collectives aux phénomènes préoccupants, comme la drogue, qui touchent de plus en plus les jeunes adultes en Algérie.

L'initiative vient aussi renforcer une dynamique de participation citoyenne étudiante, voulue par l'ONSC dans sa feuille de route. Plutôt que de se limiter à des campagnes classiques de prévention, l'Observatoire choisit ici une voie participative, misant sur la créativité audiovisuelle des étudiants pour porter des messages forts, en phase avec leurs réalités et leurs modes d'expression.

Le concours sera évalué par un jury dont la composition n'a pas encore été rendue publique, mais qui devrait associer des professionnels de l'audiovisuel, des représentants du monde universitaire et des acteurs de la société civile.

Pour rappel, l'ONSC, structure consultative placée sous la tutelle de la Présidence de la République, multiplie depuis 2023 les actions ciblant les jeunes, dans un contexte où les chiffres de la consommation de drogue chez les moins de 30 ans sont en hausse, selon plusieurs rapports officiels. Ce concours s'annonce donc comme un «appel» à l'engagement collectif, à quelques mois seulement des vacances d'été, période souvent marquée par une augmentation des comportements à risque chez les jeunes.

Avec ce projet, l'ONSC espère non seulement faire émerger des talents, mais surtout renforcer la prise de conscience collective face à un phénomène aux multiples conséquences sociales, sanitaires et sécuritaires.

S. T.

L'équipe du FLN, une page d'histoire en film et bientôt un musée

Samy Terki

Le producteur Youssef Ben Sebaa prépare un film documentaire et historique sur l'équipe de football du Front de libération nationale (FLN). Ce projet vise à raconter, avec précision et émotion, l'histoire de cette équipe qui a marqué la guerre de libération algérienne. Le film mettra en avant des joueurs ayant vécu cette période, comme le moudjahid Ahmed Maouche, ancien joueur du FLN, qui participera au récit en tant que témoin direct.

Ce film ne se contentera pas de rappeler des matches ou des exploits sportifs. Il expliquera comment ces footballeurs algériens ont quitté leurs clubs européens pour rejoindre la cause nationale, à partir de 1958, et ont formé une équipe représentant la Révolution algérienne à l'international. À travers le football, ils ont fait entendre la voix de l'Algérie en lutte. Plusieurs dirigeants et militants dans le monde ont reconnu l'impact de cette équipe, qualifiée par certains de «véritable ambassadeur de la Révolution».

Le projet comprend aussi la création d'un musée consacré à cette équipe historique. Ce musée permettra aux nouvelles générations de découvrir le parcours de ces joueurs, leurs engagements, leurs sacrifices et leur rôle dans le combat pour l'indépendance. Il sera un lieu de mémoire, de transmission et de reconnaissance.

Ahmed Maouche, qui était présent à Blida lors d'un hommage organisé par les habitants de la ville, a pris la parole avec beaucoup d'émotion. Il a exprimé sa joie d'être là et sa fierté d'avoir fait partie de cette équipe. Il a rappelé combien la mission des joueurs était grande malgré les conditions de guerre. «C'était incroyable, presque irréel. Nous étions chargés de faire entendre la voix de la Révolution à travers le football», a-t-il dit. «Je ne trouverai jamais assez de mots pour dire tout ce que représentait cette équipe pour moi».

Maouche a aussi adressé un message fort aux responsables et aux supporters de l'USM Blida, un club qu'il a entraîné dans le passé. Il a rappelé que ce club compte 32 martyrs parmi ses anciens membres, et qu'il mérite plus de soutien et de respect. Pour lui, «L'USMB est un club de martyrs», et sa place est dans le championnat national de première division. «C'est le minimum que l'on puisse faire pour honorer ceux qui ont donné leur vie», a-t-il insisté.

De son côté, Mohamed Douiden, ancien président de l'USM Blida, a déclaré que cette journée restera gravée dans les mémoires. Il a souligné l'importance de rendre hommage à une figure historique du football algérien, comme Ahmed Maouche, qui a marqué non seulement la scène nationale mais aussi la mémoire du club.

À travers ce travail, c'est toute une mémoire collective qui est mise en lumière, celle d'hommes qui ont utilisé le football comme un outil de résistance, de communication et de fierté.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:33	DOHR 12:57	ASR 16:20	MAGHREB 18:57	ISHA 20:22
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

GRANDE CAMPAGNE DE NETTOYAGE À ALGER

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, mardi dans un communiqué, l'organisation de la 5^e édition de la grande campagne de nettoyage, vendredi et samedi prochains, à travers les quartiers et communes de la capitale. Organisée sous le patronage du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, cette campagne touchera l'ensemble des quartiers des 14 circonscriptions administratives de la

wilaya d'Alger, afin "d'éliminer les points noirs, d'enlever les déchets et de préserver ainsi l'environnement", précise le communiqué. Cette campagne, placée sous le slogan "Unissons nos efforts pour que notre quartier reste propre", vise à "ancrer les valeurs de solidarité et d'entraide dans la société et à promouvoir l'esprit de citoyenneté et les actions d'intérêt général chez les citoyens", ajoute la même source.

Cette opération se déroulera avec la participation des circonscriptions administratives, des APC, des directions exécutives et des établissements publics de la wilaya qui "consacreront des moyens matériels et financiers importants pour assurer le succès de cette campagne", aux côtés des acteurs de la société civile (associations nationales, de wilaya et locales) et des citoyens, conclut le communiqué.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 24 AVRIL 2025 // N°1060 // PRIX 20 DA

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

12 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a rendu public, hier, le bilan opérationnel de l'ANP, couvrant la période allant du 17 au 22 avril 2025. Le bilan hebdomadaire a fait état de l'arrestation d'une douzaine d'éléments de soutien aux groupes terroristes et de la saisie de plusieurs armes à feu, dont des lance-roquettes.

« Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont saisi 2 lance-roquettes de type RPG-7 et 4 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov au niveau de la 6^e RM, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 12 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national », a indiqué hier le MDN dans un communiqué diffusé sur son site web. La même source a ajouté, par ailleurs, que des détachements combinés de l'armée, en coordination avec les différents services de sécurité, ont intercepté (38) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (9) quintaux et (57) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (310 506) comprimés psychotropes ont été saisis. S'agissant de lutte contre l'orpaillage illégal, le MDN a indiqué que des détachements de l'armée ont arrêté 254 individus et saisi 33 véhicules, 141 groupes électrogènes, 102 marteaux piqueurs,



7 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 13 autres indivi-

us ont été arrêtés et 3 pistolets automatiques, 17 fusils de chasse, 22 830 litres de carburant ont été saisis, lors de différentes opérations menées à Tamanrasset, à Bordj Badji Mokhtar et à In Salah. Les déta-

chements de l'armée ont arrêté, en outre, 2035 individus de différentes nationalités, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, ajoute la même source.

M. M.

LA BANQUE MONDIALE SE DIT PRÊTE À SOUTENIR LA SYRIE

Le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Ousmane Dione, a affirmé que son institution est prête à soutenir le peuple syrien, a rapporté mercredi l'agence de presse syrienne Sana. Dans un message posté sur les réseaux sociaux, M. Dione a fait savoir que "la Banque mondiale a invité lors

de ses réunions de printemps le ministre syrien des Finances, Mohamed Yesser Burnieh, et le gouverneur de la Banque centrale de Syrie, Abdel Qader Hossarieh", soulignant que cette invitation est la première du genre depuis dix ans. "La Banque mondiale va aider les nouvelles autorités syriennes notamment dans les domaines de l'énergie et

des technologies numériques", a précisé le responsable. Les nouvelles autorités de transition syriennes ne cessent d'appeler, depuis leur arrivée au pouvoir en décembre dernier, la communauté internationale à leur venir en aide et à lever les sanctions économiques imposées à Damas depuis plusieurs années.

DES JOURNALISTES SAHRAOUI S'AGRESSÉS PAR DES MAROCAINS EN FRANCE

L'agence d'information sahraouie Equipe Media a dénoncé, avec "vigilance", l'agression dont ont été victimes mardi ses reporters, Mohamed Limam Bah et Brahim Laajiel, par des Marocains lors du passage à Béziers (sud de la France) de la "marche de la liberté", pour réclamer la

libération des prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines. "Mardi à Béziers, une manifestation pacifique en soutien aux prisonniers politiques sahraouis a été le théâtre d'actes inacceptables", a dénoncé l'agence dans un communiqué. Selon Equipe Media, ses

reporters Mohamed Limam Bah et Brahim Laajiel, qui accompagnaient la défenseuse des droits de l'homme, Claude Mangin, "ont été pris pour cible par des individus hostiles, vraisemblablement d'origine marocaine". Les deux journalistes sahraouis "ont subi un véritable harcèle-

ment : insultes, menaces et une tentative flagrante de diffamation en ligne". L'un des agresseurs, a-t-elle poursuivi, "a même filmé en direct sur les réseaux sociaux Mohamed Limam Bah, dans le but manifeste de nuire à sa réputation et d'inciter à la haine".

SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

QUALIFICATION DE 3 PROJETS ALGÉRIENS DANS LE DOMAINE DES TIC

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, mercredi dans un communiqué, la qualification de trois (3) projets algériens dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la phase pré-finale du concours des Prix du Sommet mondial sur la société de l'information 2025 (Forum 2025 du SMSI). Les projets qualifiés à ce concours, organisé chaque année par l'Union internationale des télécommunications (UIT), "mettent en valeur l'innovation algérienne et reflètent les compétences de notre jeunesse et de nos institutions dans le domaine numérique", a précisé la même source. À cette occasion, le ministère a appelé à "soutenir ces projets pour leur permettre de remporter le prix de leurs catégories respectives, en votant et en incitant les autres à participer massivement au vote, avant la date limite fixée au 30 avril à 22h00, via la plateforme officielle du concours : <https://www.itu.int/net4/wsis/stocktaking/Prizes/2025>", a ajouté la même source. Dans ce cadre, le ministère a précisé que le premier projet, élaboré par la société civile, concerne la catégorie "Renforcement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC", intitulé : "A new cryptographic algorithm". Le deuxième projet, inscrit dans la catégorie "Applications des TIC - Environnement électronique", est élaboré par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) et intitulé "Contribution to the fight against the drawdown of groundwater in the Algerian arid regions by geophysics, GIS and ICT". Développé par Algérie Télécom, le troisième projet concourt dans la catégorie "Dimensions éthiques de la société de l'information", intitulé : "Autism Intelligent Teaching Assistant", conclut le communiqué.

IMPLIQUANT UN CAMION ET 13 VOITURES

21 BLESSÉS DANS UN CARAMBOLAGE À TIARET

Vingt et une (21) personnes ont été blessées dans un carambolage impliquant un camion et 13 voitures, mercredi dans la ville de Freneda (Tiaret), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit dans le quartier Hussein et Abbas, lorsqu'un camion poids lourd chargé de sable a percuté 13 véhicules, certains circulant dans le même sens et d'autres stationnés, après que son conducteur en a perdu le contrôle, causant des blessures à différents degrés de gravité à 21 personnes, a indiqué le chargé de communication, le commandant Rabah Boukhari. Les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire de la daïra de Freneda sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés avant de les évacuer vers le service des urgences de l'hôpital "Ibn Sina" de la même ville. Une source médicale de cet établissement de santé a indiqué que trois blessés ont été transférés au service de neurochirurgie de l'hôpital "Youssef Damardji" de Tiaret, tandis que l'état de santé des autres victimes est stable. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de cet accident.

